

Étude des crédits

Demande de renseignements
particuliers

VOLUME 4

DEMANDES 50 À 68

Février 2013



Québec 

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

1. Rencontres du Comité consultatif sur l'implantation de la modernisation de l'évaluation foncière

• **Réunion du 24 avril 2012, tenue à Québec**

Participants : Erika Desjardins-Dufresne (FQM), Sonya Auclair (Ville de Trois-Rivières), Nicolas Bouchard (MAMROT), Mario Boyer (ADMQ), André Chagnon (Collège Montmorency), Bernard Côté (Ville de Montréal), François Des Rosiers (Université Laval), Marcel Godbout (MRC de Bellechasse), Normand Godbout (Campus Notre-Dame-de-Foy), Jacques Lemieux (COMAQ), Michèle Leroux (Leroux, Beaudry, Picard et associés), Serge Paquin (MAMROT), Alain Raby (MAMROT), Benoît G. Roy (Servitech inc.), Régis Savard, Association des évaluateurs municipaux du Québec (AEMQ), Chantal St-Pierre (PG Solutions).

Sujets abordés : Les participants ont poursuivi la mission de « table d'échanges » du Comité, en s'assurant que chacun puisse y faire état de ses difficultés et de ses propositions de solutions. Ils ont également procédé au suivi et à la révision d'actions concertées pour 2012-2013, orientées sur la réussite de la modernisation réglementaire instaurée en 2010.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 1.1)

Compte rendu joint en annexe (Annexe 1.2)

• **Réunion du 25 octobre 2012, tenue à Québec**

Participants : Joël Bélanger (UMQ), Jean Perron (FQM), Sonya Auclair (Ville de Trois-Rivières), Nicolas Bouchard (MAMROT), Mario Boyer (ADMQ), André Chagnon (Collège Montmorency), Bernard Côté (Ville de Montréal), Guy DeBellefeuille (ACCEO Solutions), François Des Rosiers (Université Laval), Jean-Jérôme Doucet (MAMROT), Diane Dufresne (COMAQ), Normand Godbout (Campus Notre-Dame-de-Foy), Sabin Larouche (ADGMRCQ), Mathieu Lelièvre (MAMROT), Jacques Lemieux (COMAQ), Ophélie Mak (SMI Informatique), Audrey Munger (SMI Informatique), Catherine Nadjem (Collège Montmorency), Serge Paquin (MAMROT), Guy Quévillon (MRC d'Antoine-Labelle), Alain Raby (MAMROT), Éric Racine (Ville de Québec), Benoît G. Roy (Servitech inc.), Régis Savard (AEMQ), Chantal St-Pierre (PG Solutions), Gaby Venne (Leroux, Beaudry, Picard et associés).

Sujets abordés : Les participants ont poursuivi la mission de « table d'échanges » du Comité, en s'assurant que chacun puisse y faire état de ses difficultés et de ses propositions de solutions. Ils ont également procédé au suivi et à la révision d'actions concertées pour 2012-2013, orientées sur la réussite de la modernisation réglementaire instaurée en 2010.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 2.1)

Compte rendu n'ayant pas été adopté, non joint

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

2. Rencontre technique sur la mise en œuvre de la future Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme (LADTU) avec l'UMQ, la FQM, la Ville de Montréal et la Ville de Québec

Réunion : Québec et Montréal (visioconférence), le 26 juin 2012

Participants : Jacques Boivin, Marie-Lise Côté, Alain Caron, Isabelle Boucher (MAMROT), Farid Harouni (FQM), Jean-Philippe Boucher (UMQ), Jean-Claude Cayla (Ville de Montréal), Denys Jean (Ville de Québec)

Sujets abordés : Présentation du plan de travail relatif au plan de mise en œuvre de la future LADTU

Aucun ordre du jour, ni compte rendu n'ont été rédigés

3. Présentation de l'état d'avancement de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) au congrès de la FQM

Réunion : Québec, le 28 septembre 2012

Participant : Marie-Lise Côté (MAMROT)

Sujets abordés : Présentation des raisons et des objectifs entourant la nécessité de réviser la LAU

Aucun ordre du jour, ni compte rendu n'ont été rédigés

4. Rencontre technique sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) avec l'UMQ, la FQM, la Ville de Montréal et la Ville de Québec

Réunion : Québec, le 19 novembre 2012

Participants : Farid Harouni (FQM), Jean-Philippe Boucher (UMQ), Luc Gagnon, Véronique Belpaire, Jean-Claude Cayla (Ville de Montréal via téléphone), Serge Giasson, Richard Noël (Ville de Québec), Jacques Boivin, Alain Caron, Marie-Lise Côté (MAMROT)

Sujets abordés : Discussion entourant les suites à donner à la révision de la LAU et préparation de la TQM du 26 novembre 2012

Aucun ordre du jour, ni compte rendu n'ont été rédigés

5. Rencontre technique sur le projet d'orientations gouvernementales en aménagement en matière de mise en valeur des ressources minérales

Réunion : Québec, le 16 mai 2012

Participants : Farid Harouni (FQM), Jean-Philippe Boucher (UMQ), Dominic Deslauriers, Carline Ponsart, Mélissa Renaud (MAMROT), Hélène Giroux, Darra Djemal, Jean-Martin Gauthier (MRN)

Sujets abordés : Présentation du projet d'orientations en aménagement en matière de ressources minérales. Discussion sur l'opérationnalisation des orientations et la réceptivité du milieu municipal.

Ordre du jour en annexe (Annexe 3.1)

Compte rendu en annexe (Annexe 3.2)

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

6. Réunions pour le renouvellement de l'Entente de partenariat 2007-2013 (pacte fiscal)

• **Réunion de la table de négociation administrative au 12 avril 2012 tenue à Québec**

Participants : Peggy Bachman (UMQ), Ann Bourget (FQM), Robert Lamontagne (Montréal), Chantal Pineault (Québec), Jérôme Unterberg (MAMROT), Marc Grandisson (MFQ).

Observateurs : Nicolas Fleury et Érika Desjardins-Dufresne (FQM), Jasmin Savard (UMQ), Jean-François Leclaire (Montréal), Nathalie Prud'homme (Québec), Caroline Beauregard (MFQ), Bernard Guay et Pierre Lambert (MAMROT).

Sujets abordés : Les participants ont pris connaissance des discussions conduites par le groupe de travail lors de ses réunions de mars 2012 (état du financement des municipalités, bilan des mesures de l'Entente 2007-2013, examen des questions à aborder lors de la négociation du futur pacte fiscal).

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 4.1)

Compte rendu joint en annexe (Annexes 4.2)

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

• **Réunion du groupe de travail technique du 17 mai 2012 tenue à Québec**

Participants : Joël Bélanger (UMQ), Érika Desjardins-Dufresne (FQM), Jean Labrecque (Montréal), Jean Mignault et François Duchesne (Québec), Marc Grandisson et Caroline Beauregard (MFQ), Éric Breton et David Desaulniers (MTQ), Bianka Roy, François-Michel Girard et Geneviève Camiré (MAMROT).

Sujets abordés : Les participants ont discuté de l'incidence des nouvelles normes comptables sur la situation financière du gouvernement (présentation du MFQ), de la révision du programme d'aide à la voirie locale (présentation du MTQ), des contreparties à obtenir des municipalités (perspectives gouvernementales) et des compensations tenant lieu de taxes (proposition de la Ville de Montréal).

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 5.1)

Aucun compte rendu n'a été rédigé.

• **Réunion de la table de négociation plénière du 22 mai 2012 tenue à Québec**

Participants : Éric Forest et Peggy Bachman (UMQ), Bernard Généreux, Richard Lehoux et Ann Bourget (FQM), Robert Lamontagne (Montréal), Yves Courchesne (Québec), Jérôme Unterberg (MAMROT), Marc Grandisson (MFQ).

Observateurs : Nicolas Fleury et Érika Desjardins-Dufresne (FQM), Jasmin Savard et Joël Bélanger (UMQ), Jean-François Leclaire (Montréal), Nathalie Prud'homme (Québec), Caroline Beauregard (MFQ), Geneviève Camiré et Bernard Guay (MAMROT).

Sujets abordés : Les participants ont discuté de leurs attentes quant aux éléments à aborder lors des négociations (bonification de mesures de l'Entente 2007-2013, partage de la richesse, remboursement de la TVQ, contreparties attendues des municipalités, prise en considération du financement du transport en commun) et au déroulement de la démarche. La question des nouvelles normes comptables en matière d'aide financière a aussi été abordée.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 6.1)

Compte rendu joint en annexe (Annexe 6.2)

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

- **Réunion du groupe de travail technique du 20 juin 2012 tenue à Québec**

Participants : Joël Bélanger (UMQ), Érika Desjardins-Dufresne (FQM), Jean Labrecque (Montréal), Jean Mignault (Québec), Caroline Beauregard et Ghislain Amega (MFQ), François-Michel Girard, Robin Hémond, Nafissa Darkaoui et Bernard Guay (MAMROT).

Sujets abordés : Les participants se sont penchés sur des options de bonification de mesures actuelles de l'Entente 2007-2013, soit la subvention tenant lieu d'un accès aux redevances sur les ressources naturelles et les compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics. Ils ont fait le point sur certains dossiers pour lesquels des informations restaient à produire.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 7.1)

Aucun compte rendu n'a été rédigé.

- **Réunion du groupe de travail technique du 2 octobre 2012 tenue à Québec**

Participants : Joël Bélanger (UMQ), Nicolas Fleury (FQM), Jean Labrecque (Montréal), Jean Mignault (Québec), Caroline Beauregard et Ghislain Amega (MFQ), François-Michel Girard, Robin Hémond, Nafissa Darkaoui et Bernard Guay (MAMROT).

Sujets abordés : Les participants ont poursuivi la discussion à propos des options examinées lors de la réunion du 20 juin (subventions tenant lieu d'un accès aux redevances, compensations pour les immeubles parapublics), en plus d'aborder la possibilité d'actualiser la mesure de compensation pour les terres publiques.

Aucun ordre du jour et compte rendu n'ont été rédigés.

7. Réunions du groupe de travail sur les régimes de retraite municipaux et de son sous-comité technique

Voir la réponse à la demande de renseignement particulier # 51.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

8. Rencontre sur le projet de règlement sur les dépenses de recherche et de soutien

▪ **Rencontre du 29 juin 2012 tenue à Québec**

Participants : Peggy Bachman (UMQ), Jasmin Savard (UMQ), Diane Simard (UMQ), M^e Véronique Belpaire (Ville de Montréal), André Régnier (Ville de Montréal), Jacques Lauzon (Ville de Montréal), M^e Serge Giasson (Ville de Québec), M^e Sylvain Ouellet (Ville de Québec), Alexandra Émond (Ville de Québec), M^e Guillaume Bernier (Ministère), Stéphane Bouchard (Ministère) et Patrick Champagne (Ministère).

Sujets abordés : Un calendrier de travail est présenté et discuté. Le Ministère dépose un projet de dispositions réglementaires que pourrait contenir le règlement pour baliser et encadrer les remboursements de dépenses de recherche et soutien. Les participants conviennent de la pertinence de s'inspirer des règles applicables à l'Assemblée nationale pour l'élaboration du règlement applicable aux municipalités. L'identification des frais remboursables fait l'objet de l'essentiel des discussions. Plusieurs commentaires et suggestions sont formulés. Il est par ailleurs convenu que la question du financement politique municipal, qui est connexe, serait discutée ultérieurement.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 8.1)

Compte-rendu joint en annexe (Annexe 8.2)

▪ **Rencontre du 13 juillet 2012 tenue à Québec**

Participants : Jasmin Savard (UMQ), Diane Simard (UMQ), M^e Véronique Belpaire (Ville de Montréal), André Régnier (Ville de Montréal), M^e Sylvain Ouellet (Ville de Québec), Alexandra Émond (Ville de Québec), M^e Guillaume Bernier (Ministère), Jocelyn Savoie (Ministère) et Patrick Champagne (Ministère).

Sujets abordés : Le Ministère dépose un projet de dispositions réglementaires modifiées, pour tenir compte des discussions tenues le 29 juin dernier. Les discussions portent sur les dispositions qui n'avaient pas été discutées le 29 juin, principalement les dépenses pour des activités de nature partisans et celles sur les frais de bureau à domicile. Pour l'encadrement des remboursements portant sur des activités de nature partisane, les participants s'entendent pour intégrer plusieurs des libellés tirés du règlement de l'Assemblée nationale.

Ordre du jour joint en annexe (Annexe 9.1)

Compte-rendu joint en annexe (Annexe 9.2)

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 50

Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2012-2013.

9. Rencontre de la Table Québec-municipalités

Voir la réponse à la demande de renseignements particuliers # 41.

10. Rencontre de la Table jeunes et démocratie municipale

En 2012-2013, les membres de la Table se sont réunis le 4 juillet 2012. L'ordre du jour et le compte rendu de cette rencontre sont joints en annexes (Annexe 10.1 et Annexe 10.2).

Participants : MAMROT, SAJ, DGE, FQM, UMQ, Ville de Montréal, Ville de Québec, Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Place aux jeunes en région.

11. Rencontre de la Table partenaires — femmes et politique municipale

La Table s'est réunie à deux reprises, le 21 juin et le 11 octobre 2012. Ces réunions ont permis d'échanger sur les actions envisagées afin de promouvoir la participation des femmes à la politique municipale.

Participants : MAMROT, SCF, CSF, Conférences régionales des élus (CRÉ) de Montréal, Conseil des Montréalaises, Directeur général des élections (DGEQ), FQM, Femmes et politique municipale de l'Estrie, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, UMQ, Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Ville de Québec.

Sujets abordés : Le plan de communication du MAMROT concernant les élections municipales 2013.

Les comptes rendus de ces rencontres ne sont pas disponibles car ils n'ont pas encore été approuvés.

L'ordre du jour de la rencontre du 21 juin est joint en annexe (Annexe 11.1). Il n'y a aucun ordre du jour pour celle du 11 octobre 2012.

**Comité consultatif sur l'implantation de la modernisation
de l'évaluation foncière**

Troisième réunion – 24 avril 2012

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1. Présentation et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Objectifs de la rencontre**
 - Poursuivre la mission de «table d'échanges» du Comité consultatif
 - Assurer le suivi de la réalisation d'actions concertées pour 2012-2013
- 3. Révision et adoption du sommaire de la réunion du 28 novembre 2011**
- 4. Suivi/révision des interventions retenues pour favoriser l'implantation de la modernisation**
 - 4.1 Interventions de communication auprès des élus et dirigeants municipaux**
 - Communications destinées aux élus, directeurs et trésoriers municipaux (projet 1.)
 - Moyen de diffusion externe du mandat et des travaux du Comité consultatif (projet 13.)
 - 4.2 Interventions de communication auprès des évaluateurs/employés/fournisseurs**
 - Mécanisme de suivi annuel des réalisations effectuées pour implanter la modernisation (2.)
 - Actualisation de la foire aux questions diffusée sur le site Web du MAMROT (11.)
 - Diffusion d'un bulletin électronique périodique de la DEF à ses clientèles externes (12.)
 - Diffusion d'un registre des modifications de fond apportées à la version 2011 du MEFQ (15.)
 - Démonstration de la flexibilité d'implantation possible, au cours de la période 2010-2016 (5.)
 - Documentation (contenu, modalités, instructions, etc.) sur les «fiches hybrides» (8.)
 - Documentation des appréhensions d'écarts de valeur pouvant résulter de la modernisation (10.)
 - 4.3 Interventions relatives à la transmission électronique du rôle et des certificats en format XML**
 - Concerner les fournisseurs de services informatiques quant aux difficultés et aux solutions
 - Produire et diffuser la « version 2.0 » des fichiers à prescrire pour 2013 (rôle d'évaluation et certificat)
 - Annoncer l'autorisation de renseignements annexés au fichier du rôle et à celui du certificat (9.)
 - 4.4 Interventions en matière de formation des ressources humaines**
 - Identification des sujets techniques susceptibles de nécessiter une formation spécialisée (6.)
 - Développement et diffusion de nouvelles formations de transition (modules 2a, 3 et 4)
 - Actualisation du diaporama de présentation de la modernisation aux étudiants
 - Faisabilité de produire des « capsules Internet intelligentes » aux fins de formation (7.)
 - 4.5 Interventions en matière de recherche et de développement**
 - Portrait statistique de la situation prévisible (cadastre, inventaire, cartographie) en 2016, 2017 et 2018 (4.)
 - Documentation des enjeux de l'actualisation des 5 barèmes de coûts unitaires du MEFQ 2011 (14.)
 - Faisabilité de commercialiser, par les municipalités, les données « modernisées » (16.)
 - Inventaire des possibilités de subventions relatives à la formation de la main-d'œuvre (17.)
- 5. Autres problématiques et solutions afférentes**
 - 5.1 Signature numérique des certificats de tenue à jour
 - 5.2 ...
 - 5.3 ...
- 6. Date et contenu de la prochaine réunion du Comité consultatif**

Comité consultatif sur l'implantation de la modernisation de l'évaluation foncière

Troisième réunion du Comité - 24 avril 2012

Ont participé aux discussions lors de cette réunion :

- Mme Sonya Auclair, É.A., évaluateur de la Ville de Trois-Rivières;
- M. Nicolas Bouchard, É.A., de la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT;
- M. Mario Boyer, représentant de l'Association des directeurs municipaux du Québec;
- M. André Chagnon, représentant du Collège Montmorency;
- M. Bernard Côté, É.A., évaluateur pour la Ville de Montréal;
- Mme Erika Desjardins-Dufresne, économiste, représentante de la Fédération québécoise des municipalités;
- M. François Des Rosiers, représentant de l'Université Laval;
- M. Marcel Godbout, É.A., évaluateur de la MRC de Bellechasse;
- M. Normand Godbout, É.A., représentant du Campus Notre-Dame-de-Foy;
- M. Jacques Lemieux, représentant de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec;
- Mme Michèle Leroux, É.A., évaluatrice pour la firme Leroux, Beaudry, Picard et associés;
- M. Serge Paquin, de la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT, secrétaire du Comité;
- M. Alain Raby, É.A., de la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT, président du Comité;
- M. Benoît G. Roy, É.A., évaluateur pour la firme Servitech inc.;
- M. Régis Savard, É.A., représentant de l'Association des évaluateurs municipaux du Québec;
- Mme Chantal St-Pierre, représentante de la firme PG Solutions;

N'étaient pas présents à cette réunion :

- la firme SMI Informatique;
- l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec;
- le Service de l'évaluation de la Ville de Laval;
- le Service de l'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle;
- la Société GRICS;
- l'Union des municipalités du Québec.

SOMMAIRE DES DISCUSSIONS TENUES

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

- M. Raby présente l'ordre du jour préalablement transmis aux membres du Comité, lesquels conviennent de l'adopter tel que proposé, sans ajout ni modification.

2. Objectifs de la rencontre

- Les membres du Comité acquiescent aux objectifs énoncés, à l'effet que la rencontre vise à :
 - poursuivre la mission de «table d'échanges» du Comité, en s'assurant que chacun puisse y faire état de ses difficultés et de ses propositions de solutions;
 - assurer le suivi et la révision de la réalisation d'actions concertées pour 2012-2013, orientées sur la réussite de la modernisation réglementaire instaurée en 2010.

3. Révision et adoption du sommaire de la réunion du 28 novembre 2011

- Un projet de compte rendu de la réunion précédente, tenue le 28 novembre 2011, a été transmis aux membres du Comité le 19 décembre. Après examen par l'ensemble des membres présents, il est convenu que ce document reflète bien la teneur des échanges ayant alors eu lieu. Il est donc adopté tel que rédigé.

4. Suivi/révision des interventions retenues pour favoriser l'implantation de la modernisation

- M. Raby rappelle aux membres du Comité que :
 - les réunions précédentes ont permis de recueillir de nombreuses propositions visant à résoudre les éléments jugés nuisibles à l'implantation de la modernisation;
 - à partir de ces propositions, 17 projets d'intervention ou de développements ont été retenus et décrits lors de la réunion du 28 novembre 2011;
 - la discussion quant au suivi et à la révision de ces projets sera répartie en cinq sections (figurant aux numéros 4.1 à 4.5 dans l'ordre du jour adopté) selon le type d'intervention concernée ou la clientèle visée.

4.1 Interventions de communication auprès des élus et dirigeants municipaux

- À l'aide d'un diaporama préparé à cette fin, M. Raby indique aux membres du Comité que :
 - quatre communications écrites ont, à ce jour, été publiées par divers moyens à l'intention des élus et dirigeants municipaux (deux communiqués électroniques et deux articles dans les revues Carrefour et Quorum), afin de les sensibiliser à la modernisation et à l'importance d'agir pour la réaliser (projet 1.);
 - le mandat et l'ordre du jour de chaque réunion du Comité consultatif sont diffusés sur le site Web du MAMROT, afin d'en faire connaître l'existence et les discussions qui y ont lieu (projet 13.).
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ dresser la suite du plan prévoyant des communications destinées aux élus et gestionnaires municipaux, en concertation avec les associations municipales représentées au Comité (UMQ, FQM, COMAQ et ADGMQ);
 - ▶ prévoir les prochaines communications pour l'automne 2012, lesquelles devraient notamment traiter :
 - des enjeux à considérer par les municipalités dans la planification des travaux de modernisation;
 - de la nécessité d'élaborer cette planification en concertation avec l'évaluateur et les autres fournisseurs concernés;
 - des possibilités de réaliser les travaux par étapes préalablement définies, en tenant compte de la variété des contextes immobiliers québécois;
 - d'expériences d'implantation vécues, à ce jour, par des villes ou MRC;
 - ▶ viser à désamorcer les sources d'inquiétudes qui ont actuellement cours concernant :
 - la nécessité ou non de procéder à une nouvelle inspection des immeubles évalués;
 - les réouvertures possibles de contrats de services;
 - la difficulté de prévoir les coûts, en raison des délais requis par les développements informatiques;
 - les variations d'évaluation foncière pouvant découler de l'implantation de la modernisation;
 - l'obligation ou non d'utiliser les données électroniques en format XML, aux fins de taxation;
 - ▶ partager le contenu des communications verbales (ex. : diaporamas) entre les associations, de façon à ce qu'elles puissent être répétées à l'intention de plusieurs clientèles;
 - ▶ analyser la possibilité d'élaborer et de diffuser un « modèle de devis » de modernisation, notamment tiré d'expériences vécues et destiné à aider les gestionnaires municipaux à prendre des décisions éclairées à ce sujet;
 - ▶ associer le MRNF et l'Association de géomatique municipale aux communications relatives à la modernisation du système d'information géographique (matrice graphique);
 - ▶ poursuivre la diffusion des travaux du Comité à l'aide du site Web du MAMROT et annoncer les mises à jour de cette publication.

4.2 Interventions de communication auprès des évaluateurs/employés/fournisseurs

- Poursuivant la présentation du diaporama, MM Bouchard et Paquin informent les membres du Comité que :
 - un mécanisme de suivi annuel sur l'implantation de la modernisation a été élaboré (projet 2.). Il est constitué de sept indicateurs visant trois secteurs d'activités déterminants :
 1. Confection et tenue à jour du rôle (constitution du dossier de propriété, description des unités de voisinage, élaboration du SIG, présentation publique des inscriptions au rôle, transmission en XML);
 2. Formation de transition (main-d'œuvre inscrite au programme de transition);
 3. Formation académique de base (cours collégiaux adaptés).Le suivi s'effectuera notamment au moyen d'un questionnaire annuel dont la date de référence sera le 1^{er} avril. La présentation des premiers résultats aura lieu au congrès de l'Association des évaluateurs municipaux, le 1^{er} juin 2012;
 - la foire aux questions (projet 11.) a fait l'objet d'une actualisation le 22 décembre 2011. La prochaine mise à jour est prévue pour juin 2012;
 - le premier numéro du cyberbulletin électronique destiné à la clientèle de la DEF (projet 12.) a été produit le 7 février 2012, le deuxième numéro l'a été le 23 avril suivant. Il est prévu de produire trois ou quatre numéros par année actuellement destinés à environ 350 abonnés;
 - un registre des modifications de fond apportées au MEFQ a été produit en décembre 2011 et est disponible sur le site Web du MAMROT (projet 15.). Un registre semblable sera publié en juin prochain, concernant la mise à jour qui paraîtra au même moment;
 - les travaux relatifs à la flexibilité d'implantation (projet 5.), les fiches « hybrides » (projet 8.) et les appréhensions d'écarts de valeur (projet 10.) ne sont pas encore amorcés.
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ diffuser annuellement les résultats tirés du suivi des travaux d'implantation de la modernisation, notamment par différentes publications ou conférences montrant concrètement la progression de cette implantation;
 - ▶ accroître la fréquence des mises à jour de la foire aux questions sur la modernisation, diffusée sur le site Web du MAMROT, et publiciser davantage chaque mise à jour;
 - ▶ poursuivre la publication périodique du cyberbulletin *DEFexpress*, un bel exemple de communication novatrice et efficace dans le contexte technologique contemporain;

- ▶ identifier visuellement, dans chaque page concernée par une mise à jour MEFQ, tout changement significatif touchant les consignes à être respectées par les évaluateurs ou leurs fournisseurs de services informatiques. Ayant pour but de faciliter le repérage des modifications et leur assimilation par les utilisateurs, cette identification ne concernerait que les différences entre une édition du MEFQ et l'édition précédente;
- ▶ documenter, tel que prévu, l'usage existant des « fiches hybrides » développées pour recueillir simultanément les anciens et les nouveaux renseignements descriptifs (contenu, modalités, contraintes, etc.), notamment en consultant des services d'évaluation où elles sont en application;
- ▶ documenter, tel que prévu, les appréhensions d'écarts de valeur, éventuellement inexplicables, que pourrait produire l'implantation de la modernisation (consultations, cas concrets, sources et ampleur des écarts, etc.). Les résultats ainsi obtenus serviraient ensuite de base aux communications projetées pour atténuer les inquiétudes ayant cours à ce sujet.

4.3 Interventions relatives à la transmission électronique du rôle et des certificats en format XML

- M. Raby indique aux membres du Comité qu'une rencontre, tenue le 29 mars 2012, a eu lieu dans le but de concerter l'ensemble des fournisseurs de services informatiques en matière d'évaluation et/ou de taxation foncière, concernant la transmission électronique prescrite en format XML à compter de 2012. Il précise notamment que cette rencontre a permis de :
 - dresser un bilan des réussites et des difficultés observées quant à la transmission et à l'utilisation, pour 2012, des fichiers XML des rôles d'évaluation, des sommaires de rôles, de la proportion médiane et des certificats de tenue à jour;
 - définir plusieurs avenues concrètes de solutions à mettre en place, à la fois par le MAMROT et par chaque fournisseur informatique, pour réussir la « livraison 2013 » de ces fichiers à leurs destinataires respectifs.
- Poursuivant la présentation du diaporama initial, M. Paquin explique aux membres du Comité qu'une des solutions ainsi retenues a consisté à élaborer une « version 2.0 » du répertoire des renseignements prescrits au fichier du rôle d'évaluation (dont un exemplaire est remis à chaque participant) et des certificats. Il précise que cette version :
 - tient compte des besoins exprimés par les fournisseurs de services informatiques pour effectuer la taxation municipale et scolaire, en plus de faire consensus auprès de plusieurs services d'évaluation consultés à ce sujet;
 - ajoute divers renseignements prescrits concernant le cadastre (5), le statut du propriétaire (1) et l'adresse postale du propriétaire (13);
 - modifie la taille de quatre renseignements de même que le domaine autorisé de huit autres;
 - corrige l'obligation de transmettre ou non une balise (colonne « Toujours présent ») pour trois renseignements.
- Il indique également aux membres du Comité qu'une autre importante solution retenue consiste à autoriser, pour fins de transmission, l'annexion de renseignements non prescrits au fichier du rôle et à celui du certificat. Il précise que cette autorisation sera clairement énoncée dans la mise à jour 2012 du MEFQ et que les règles suivantes s'appliqueront à tout renseignement ainsi visé :
 - le destinataire a droit de l'obtenir en vertu de la Loi;
 - il a été recueilli ou établi en application du processus de confection et de tenue à jour prévu au MEFQ;
 - il est transmis en format XML et placé à la suite des renseignements prescrits;
 - il comporte une codification distinctive de forme prévue au MEFQ;
 - il est décrit, à l'intention du destinataire, à l'aide des mêmes paramètres que les renseignements prescrits.
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ mettre en application l'ensemble des solutions faisant consensus et d'assurer, le plus tôt possible et à toutes les clientèles concernées, la diffusion d'informations pertinentes à ce sujet;
 - ▶ réviser le contenu du répertoire des renseignements prescrits au fichier du rôle et à celui du certificat pour y ajouter l'identification de la version, à titre de renseignement prescrit, comme c'est le cas dans le schéma XML présenté;
 - ▶ écarter l'obligation d'inscrire des valeurs à 0 dans le cas de la valeur du terrain ou celle du bâtiment;
 - ▶ prévoir des consignes claires sur la date de prise d'effet de cette nouvelle version, afin de réduire les confusions que ce changement peut entraîner;
 - ▶ alléger la procédure de transmission des certificats via le PGAMR. Au besoin, un responsable de cette application pourrait être invité lors de la prochaine réunion du Comité;
 - ▶ transmettre à chaque membre du Comité la version finale des répertoires applicables au fichier du rôle et à ce lui du certificat.

4.4 Interventions en matière de formation des ressources humaines

- Poursuivant la présentation du diaporama, M. Bouchard indique aux membres du Comité que :
 - l'appréciation de la qualité/complexité des composantes du bâtiment résidentiel, ainsi que l'établissement systématique de l'âge apparent ont été identifiés comme sujets techniques qui nécessitent une formation spécialisée (projet 6.);
 - le module 2a a été ajouté au programme de formation de transition pour répondre à ce besoin et sera diffusé à compter de mai 2012;
 - deux autres modules de formation de transition sont en préparation, soit celui sur les bâtiments non résidentiels (module 3 - juin 2012) et celui traitant du système d'information géographique (module 4 - automne 2012);
 - le diaporama de présentation de la modernisation, utilisé à la première réunion du Comité (22 septembre 2011) et ensuite transmis aux membres, sera actualisé à la suite de la publication de la mise à jour 2012 du MEFQ;
 - l'analyse de la faisabilité de produire des « capsules Internet intelligentes » aux fins de formation n'est pas encore commencée (projet 7.).

- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ Ne pas ajouter d'autres formations à celles prévues pour l'instant, puisque les formations données correspondent aux besoins actuels. Il est encore trop tôt pour identifier d'autres besoins dans le processus de modernisation;
 - ▶ Ajouter des cas pratiques aux modules existants, lesquels sont très utiles pour imaginer les changements;
 - ▶ Permettre aux institutions d'enseignement collégial d'utiliser le matériel des modules afin de mettre à niveau les étudiants de 3^e année;
 - ▶ Maintenir l'excellente qualité de la documentation didactique des modules réalisés à ce jour;
 - ▶ Produire deux versions du diaporama actualisé sur la modernisation : l'une destinée au milieu de l'enseignement et l'autre aux gestionnaires municipaux qui ont à prendre des décisions;
 - ▶ Continuer de considérer l'utilisation des « capsules Internet intelligentes » comme un moyen pertinent de formation et de maintenir l'idée de documenter la faisabilité d'en réaliser en 2012. L'expérience de la COMAQ en cette matière pourrait être bénéfique.

4.5 Interventions en matière de recherche et de développement

- M. Paquin informe les membres du Comité que des travaux sont amorcés ou planifiés au MAMROT pour :
 - dresser un portrait statistique exhaustif (par municipalité, par OMRE, global, etc.) de la situation prévisible applicable aux années 2016, 2017 et 2018, quant à la prise d'effet des nouvelles règles sur les dossiers de propriété, à l'âge de son inventaire, à l'état d'avancement de la rénovation cadastrale et à la disponibilité de la cartographie forestière (projet 4.);
 - approfondir et documenter les enjeux (stratégiques et opérationnels) de l'actualisation des 5 barèmes de coûts unitaires figurant à l'édition modernisée du MEFQ (projet 14.), y compris l'identification des gains (efficience, précision, crédibilité, etc.) que procurerait une telle actualisation;
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ maintenir la réalisation d'un portrait statistique avec l'objectif d'atténuer les appréhensions quant à l'échéance de 2016 fixée par la réglementation;
 - ▶ attendre, peu importe les conclusions sur les enjeux en cause, après l'implantation de la modernisation pour actualiser les barèmes de coûts unitaires, question d'assimiler d'abord la modernisation adéquatement.
- M. Paquin indique aux membres du Comité que le MAMROT est disposé à collaborer avec eux pour réaliser les travaux - sans en prendre charge - consistant à :
 - analyser la faisabilité de commercialiser, par les municipalités, les données « modernisées » tirées des dossiers de propriété et du système d'information géographique (projet 16);
 - inventorier toutes les possibilités d'obtenir des subventions relatives à la formation de la main-d'œuvre pour l'adapter à la modernisation réglementaire, notamment par la mise en commun de l'information détenue par les membres du Comité (projet 17).
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité recommandent de :
 - ▶ Identifier les renseignements prescrits qui pourraient être commercialisés (ou qui le sont déjà pour une clientèle donnée) et de mentionner les réserves ou les avantages à les commercialiser;
 - ▶ Transmettre au MAMROT l'inventaire des programmes pour lesquels les membres du Comité ont fait des demandes de subvention, ainsi que ceux pour lesquels ils comptent en faire.

5. Autres sujets

5.1 Signature numérique des certificats de tenue à jour

- M. Bouchard rappelle la problématique, soulevée à la réunion précédente, à l'effet que la nouvelle exigence consistant à signer numériquement les certificats de tenue à jour entraîne des problèmes opérationnels parce cela requiert l'intervention personnelle de l'évaluateur signataire du rôle concerné. Selon les avis recueillis, cette situation :
 - générerait des difficultés à desservir adéquatement certaines municipalités où l'émission de certificats doit être fréquente ou régulière;
 - irait à l'encontre de l'article 176 LFM, qui permet l'impression, la lithographie ou la gravure de la signature sur le certificat;
 - s'écarterait des objectifs d'efficience visés par la modernisation réglementaire instaurée en 2010.
- Il informe les membres du Comité que le MAMROT considère que la signature numérique actuellement prescrite au MEFQ est le moyen moderne qui s'accorde le mieux avec les responsabilités confiées à l'évaluateur par la loi, en ce qui concerne le dépôt du rôle et sa tenue à jour. Il énonce à ce sujet quelques avenues de solution qui méritent considération, à l'effet que :
 - la signature simultanée de plusieurs certificats, même dans plusieurs municipalités différentes, est déjà possible, ce qui peut contribuer à alléger la tâche de l'évaluateur signataire;
 - la fréquence des tenues à jour peut être révisée pour s'adapter aux besoins et disponibilités du signataire;
 - un avis juridique sur la compatibilité entre les articles 176 LFM et 19.1 RREF pourrait résoudre l'ambiguïté soulevée, ce qui conduirait possiblement à la modernisation du texte législatif;
 - la nécessité de la signature du certificat de tenue à jour par l'évaluateur pourrait être questionnée et éventuellement écartée, ce qui requerrait aussi des amendements législatifs et réglementaires.
- Au fil des échanges à ce sujet, les membres du Comité énoncent des commentaires et recommandations à l'effet que :
 - ▶ la fréquence des tenues à jour ne peut être remise en cause puisqu'il s'agit d'un besoin qui varie selon les organisations et qui est souvent stipulée au contrat de services professionnels;
 - ▶ la façon prescrite de signer les certificats doit être changée, car leur quantité fait en sorte que, dans les faits, le signataire n'en voit pas le contenu, même si on l'oblige à le signer numériquement;

- ▶ la signature numérique du certificat constitue un irritant majeur pour de nombreux évaluateurs;
- ▶ d'autres moyens doivent être envisagés pour responsabiliser l'évaluateur quant au contenu des certificats qui modifient les inscriptions au rôle.

6. Date et contenu de la prochaine réunion du Comité consultatif

Les membres du Comité conviennent de tenir la prochaine réunion le jeudi 25 octobre 2012, aux bureaux du MAMROT, à Québec. Elle portera notamment sur le suivi des différents travaux entrepris. Une convocation sera transmise une semaine avant la réunion.

Serge Paquin / Alain Raby

Rédigé le 2 mai 2012

**Comité consultatif sur l'implantation de la modernisation
de l'évaluation foncière**

Quatrième réunion – 25 octobre 2012

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1. Présentation et adoption de l'ordre du jour**
 - Changements dans la composition du Comité
- 2. Objectifs de la rencontre**
 - Poursuivre la mission de «table d'échanges» du Comité consultatif
 - Assurer le suivi de la réalisation d'actions concertées pour 2012-2013
- 3. Révision et adoption du sommaire de la réunion du 24 avril 2012**
- 4. Document de support projeté sur l'élaboration des contrats de services professionnels en évaluation foncière**
 - 4.1 Objectifs et structure du document projeté
 - 4.2 Commentaires et modifications proposées au contenu préliminaire (transmis le 18 octobre)
- 5. Suivi/révision des interventions retenues pour favoriser l'implantation de la modernisation**
 - 5.1 Interventions de communication auprès des élus et dirigeants municipaux
 - 5.1.1 Communications destinées aux élus, directeurs et trésoriers municipaux
 - 5.1.2 Planification des activités de communication à venir pour 2013
 - 5.2 Interventions de communication auprès des évaluateurs
 - 5.2.1 Résultats du suivi 2012 sur l'implantation de la modernisation
 - 5.2.2 Identification et diffusion des modifications de fond apportées au MEFQ en 2012
 - 5.2.3 Politique de mise à jour du MEFQ et des documents publiés sur le site Web du MAMROT
 - 5.2.4 Documentation (contenu, modalités, instructions, etc.) sur les «fiches hybrides»
 - 5.2.5 Portrait statistique de la situation prévisible (cadastre, inventaire, cartographie) en 2016, 2017 et 2018
 - 5.3 Interventions relatives à l'informatisation des processus et à la transmission électronique
 - 5.3.1 État d'avancement de l'informatisation des dossiers de propriété « modernisés »
 - 5.3.2 Bilan de l'application de la « version 2.0 » des fichiers prescrits pour 2013 (rôle/certificat/sommaire/médiane)
 - 5.3.3 Implantation des nouvelles règles sur les renseignements « annexables » au rôle et au certificat
 - 5.3.4 Application des modalités de transmission des certificats au MAMROT (via le PGAMR)
 - 5.4 Interventions en matière de formation des ressources humaines
 - 5.4.1 État de situation relatif à la formation de transition (programme en 5 modules)
 - 5.4.2 État de situation relatif à la formation académique (5 institutions)
 - 5.4.3 Développement projeté au Collège Montmorency
 - 5.5 Bilan (après 1 an) des travaux terminés, reportés ou abandonnés
- 6. Autres problématiques et solutions afférentes**
 - 6.1 ...
 - 6.2 ...
- 7. Date et contenu de la prochaine réunion du Comité consultatif**

Ordre du jour

CONSULTATION DES PARTENAIRES MUNICIPAUX

ÉLABORATION D'ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES

Mercredi le 16 mai 2012
13h30 à 16h00

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier Chauveau, Édifice de la Tour – salle 5.23
Québec

- 1- Lecture de l'ordre du jour ;
- 2- Présentation des participants;
- 3- Processus de consultation des partenaires municipaux;
- 4- Présentation du processus ayant mené à la préparation d'orientations sur la mise en valeur des ressources minérales;
- 5- Examen du document d'orientations;
- 6- Question et commentaires sur le document d'orientation préliminaire;
- 7- Varia.

Consultation des partenaires municipaux
Élaboration d'orientations gouvernementales en matière d'aménagement sur la mise en valeur des
ressources minérales

Mercredi le 16 mai 2012
13h30 – 16h00

Participants

Jean-Philippe Boucher, UMQ
Farid Harouni, FQM

Dominic Deslauriers, MAMROT
Carline Ponsart, MAMROT
Mélicca Renaud, MAMROT

Dorra Djemal, MRNF
Jean-Martin Gauthier, MRNF
Hélène Giroux, MRNF

- La rencontre a débuté à l'heure prévue.
 - L'ordre du jour a été lu et convenait à tous les participants (pièce jointe).
 - Les participants se sont présentés à tour de rôle.
 - Le MAMROT explique le processus de consultation du document d'orientations auprès des partenaires municipaux prévu en trois temps. Premièrement, la présente consultation du 16 mai 2012, au plan technique. En second lieu, les rencontres trimestrielles MAMROT-UMQ et MAMROT-FQM entre les autorités administratives des organisations respectives, prévues fin mai. Finalement, la rencontre de la TQM du 1^{er} juin constituera la consultation politique du document.
- Cette stratégie convient aux représentants de la FQM et de l'UMQ.
- Le MAMROT et le MRNF présentent, à titre informatif, l'ensemble du processus pour l'élaboration des orientations. Aucun commentaire particulier.
 - Le MAMROT et le MRNF présentent ensuite le document d'orientations aux représentants de la FQM et de l'UMQ. Voici les éléments principaux qui émanent des échanges qui ont eu lieu lors de cette présentation :
- ❖ D'entrée de jeu, l'UMQ et la FQM émettent tous deux certaines préoccupations relativement au fait que les municipalités situées au nord du 55^e parallèle ne sont pas assujetties à l'article 91 du projet de loi 14 (PL14), puisque celles-ci ne sont pas soumises à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les associations municipales souhaitent s'assurer que ces municipalités nordiques puissent accéder au même type de protection que celles implantées ailleurs au Québec. À ceci, le MRNF répond qu'un nouveau pouvoir du ministre du MRNF en vertu du PL 14 lui permettant dorénavant de soustraire des territoires en tenant compte de la planification régionale pourra s'appliquer notamment au cas des municipalités nordiques. En vertu de ce nouveau pouvoir, le MRNF pourra soustraire les mêmes secteurs qui sont visés par l'article 91 du PL14, sur demande d'une municipalité nordique.
 - ❖ Un commentaire général sur le document d'orientations porte sur le fait qu'aucune mesure relative à la protection de l'environnement n'y est énoncée. Selon la FQM, seules des mesures d'ordre économique et social y sont formulées, et ce, malgré qu'il est spécifié dans le titre de la Loi que la mise en valeur des ressources minérales se fait dans le respect des principes du développement durable. À ceci, le MRNF répond que d'autres dispositions de la Loi encadrent mieux les activités minières dans un souci de protection de l'environnement et qu'elles seront

explicitées dans les documents de soutien qui accompagneront le document d'orientations. Il est aussi mentionné par le MRNF que les aspects environnementaux du développement minéral sont pris conjointement en charge par le MDDEP, notamment par le biais de la Loi sur la qualité de l'environnement.

- ❖ L'UMQ et la FQM sont d'avis que le délai d'un an octroyé par le PL14 aux MRC afin d'accomplir l'ensemble du processus de soustraction de secteurs est beaucoup trop court. D'autant plus, tel que le mentionne l'UMQ, que l'adoption imminente du projet de loi pourrait coïncider avec la saison estivale durant laquelle il serait difficile pour les MRC de commencer à faire le travail de délimitation de secteurs. À ce sujet, le MRNF répond que la Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable (Loi) n'entrerait en vigueur qu'à la suite de la publication du règlement d'application, ceci ayant pour effet de repousser la date d'entrée en vigueur de la Loi plus tard dans la saison. Le MRNF précise aussi que la disposition portant sur le délai d'une année n'a pas encore été adoptée. L'UMQ ajoute qu'il ne faut pas négliger l'échéance légale de 60 jours nécessaire à l'analyse de la modification du schéma d'aménagement par le gouvernement qui rétrécit également le temps alloué aux MRC pour l'identification des secteurs.
- ❖ Quelques commentaires sont formulés relativement à la section du document qui énonce l'orientation et les attentes spécifiques lui étant rattachées. La troisième attente portant sur la prise en compte des impacts de la soustraction étonne la FQM qui estime que les MRC connaissent déjà très bien l'importance des carrières et sablières et qu'il n'est alors pas nécessaire de leur rappeler comment faire leur travail. Par ailleurs, l'attente spécifique découlant du deuxième objectif qui demande aux MRC d'établir des distances séparatrices entre un site d'extraction existant et les usages sensibles à l'activité minière pose aussi problème. En effet, selon la FQM, on demande aux MRC de prévenir les conflits d'usages et de protéger ses citoyens des impacts des activités minières sans leur fournir les connaissances et les outils nécessaires à une telle tâche. De plus, des coûts importants peuvent être engendrés pour une MRC, advenant le cas où celle-ci décide d'effectuer les études requises à la détermination de distances séparatrices. Selon la FQM, le gouvernement ne peut demander un tel travail aux MRC sans compensation financière. Finalement, toujours d'après la FQM, en déléguant aux MRC le devoir de prévenir les conflits d'usage, cela peut créer des attentes de la part des citoyens envers la MRC. C'est alors cette dernière et non le gouvernement qui subirait les conséquences d'une mauvaise planification par manque de connaissances.
- ❖ Le critère qui établit à dix le nombre de lots résidentiels contigus nécessaires pour former un secteur résidentiel incompatible est irritant pour les associations municipales. Ces dernières croient que le nombre de lot devrait être variable selon les régions puisque le portrait de l'urbanisation à l'extérieur des périmètres d'urbanisation diffère grandement d'une à l'autre. Selon eux, le dialogue devrait être préconisé entre les différentes régions et le gouvernement afin d'établir une cible particulière en fonction des disparités régionales; ce sont les Directions régionales du MAMROT qui devraient être en charge de statuer sur les critères balisant la délimitation des secteurs résidentiels à soustraire. À ceci, le MAMROT spécifie que des tests ont été réalisés pour des secteurs ciblés à l'extérieur des périmètres d'urbanisation dans deux régions différentes, soit l'Abitibi et les Laurentides, et que le critère de dix lots contigus englobait généralement la plupart des secteurs résidentiels.
- ❖ Relativement à la délimitation de secteurs à vocation récréotouristique et de villégiature, la FQM trouve injuste que les pourvoies ne puissent être soustraites même si elles sont généralement considérées comme étant des activités à vocation récréotouristique et de villégiature. À ce sujet, le MRNF précise que l'exercice des droits qu'il octroie aux pourvoies en terres publiques n'est pas incompatible avec l'activité minière.
- ❖ Le critère établissant que les lots vacants doivent être en nombre inférieur au nombre de lots construits en plus d'être localisés à l'intérieur du tissu bâti plutôt qu'en périphérie semble inquiéter les associations municipales qui estiment que cela nuira assurément au développement résidentiel des municipalités. D'autant plus, que la protection des secteurs résidentiels incompatibles est gelée pour les vingt prochaines années. Le MAMROT précise

qu'il ne s'agit toutefois pas d'un gel du développement résidentiel dans une municipalité. Les associations municipales redoutent tout de même que les promoteurs soient plus craintifs à proposer des projets de développement résidentiel sur des territoires non soustraits.

- ❖ Une importante préoccupation de la FQM et de l'UMQ, aussi associée à une disposition du PL14, concerne le gel de la délimitation de la soustraction des secteurs résidentiels incompatibles et des secteurs à vocation récréotouristique et de villégiature pour les 20 années suivant leur reproduction sur la carte des titres miniers du MRNF. Il a été souligné par l'UMQ que cette disposition est peut-être «rationnelle d'un point de vue minier, mais qu'elle ne l'est pas d'un point de vue municipal». La FQM mentionne d'ailleurs que cette disposition met d'autant plus l'accent sur la présence des activités minières sur toutes les autres utilisations du territoire. L'UMQ propose plutôt que le travail de délimitation des secteurs à soustraire à l'activité minière devrait être accompli à toutes les révisions de schéma d'aménagement. Les deux associations municipales reconnaissent toutefois que le caractère dynamique de la soustraction des périmètres d'urbanisation, celle-ci suivant automatiquement leurs modifications, constitue un aspect positif du PL14.
- ❖ La FQM estime que le minimum fixé de deux établissements, infrastructures ou lots supportant des activités récréotouristiques ou de villégiature, situés à plus de 400 m l'un de l'autre, pour former un secteur soustrait, ne tient pas compte de la réalité des petites municipalités situées en région.
- ❖ La FQM fait part de ses inquiétudes quant aux hydrocarbures qui sont régis temporairement par le PL14. Elle redoute que les secteurs soustraits ne soient pas suffisamment protégés dû au mode particulier de développement des hydrocarbures dont les pratiques d'extraction diffèrent de celles des ressources minérales.
- ❖ La FQM demande au MRNF s'il est possible pour eux de fournir des données aux MRC, notamment sur le potentiel minéral. Le MRNF répond que leurs directions régionales sont à la disposition des MRC pour répondre à toutes questions relatives aux ressources minérales. Le MRNF ajoute qu'il peut fournir aux municipalités qui le souhaitent une formation sur l'utilisation de GESTIM, l'application relative aux titres miniers.
- ❖ À titre de conclusion, les deux associations municipales s'accordent pour dire que le PL14 et les orientations gouvernementales qui y sont associées, quoique soulevant certaines préoccupations, constituent assurément un acquis considérable et positif par rapport au régime minier qui prévaut aujourd'hui. Toutefois, ils estiment que le gouvernement devrait laisser davantage de latitude aux MRC, afin d'être en cohérence avec les principes énoncés dans la LADTU. La FQM considère que «le document d'orientations n'accompagne pas les MRC dans l'exercice de leurs nouveaux pouvoirs, mais les prend plutôt par la main».

- La rencontre s'est conclue à 16h00.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013

RENCONTRE DE LA TABLE DE NÉGOCIATION

Le jeudi 12 avril 2012 à 9h30

Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec
Salle RC-09 (la Tour)

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, lecture de l'ordre du jour et addition de nouveaux sujets
2. Retour sur la rencontre de la table de négociation du 21 février 2012 et son compte rendu
3. Présentation de la note d'information concernant le sommaire des discussions du groupe de travail technique lors des réunions des 21, 23 et 28 mars 2012
4. Discussions sur les sujets abordés dans la note d'information
5. Suite des événements et prochaines rencontres
6. Varia

COMPTÉ RENDU DE RÉUNION

**OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013 :
2^e rencontre de la table de négociation**

Date de la rencontre : 12 avril 2012 (au MAMROT)

Date du compte-rendu : 15 mai 2012

Étaient présents :

Membres de la table de négociation :

Peggy Bachman (UMQ)
Ann Bourget (FQM)
Robert Lamontagne (Ville de Montréal)
Chantal Pineault (Ville de Québec)
(en remplacement de Alain Marcoux)

Jérôme Unterberg (MAMROT)
Marc Grandisson (MFQ)

Observateurs :

Nicolas Fleury (FQM)
Érika Desjardins-Dufresne (FQM)
Jasmin Savard (UMQ)
Joël Bélanger (UMQ)
Jean-François Leclair (Ville de Montréal)
Nathalie Prud'homme (Ville de Québec)

Caroline Beauregard (MFQ)
Bernard Guay (MAMROT)
Pierre Lambert, secrétaire
(MAMROT)

1. INTRODUCTION

L'objectif de la deuxième rencontre de la table de négociation était de faire état des travaux du groupe de travail technique qui s'est réuni à trois reprises en mars 2012 pour faire le point sur la situation du financement des municipalités, le bilan des mesures de l'Entente 2007-2013 et un survol d'autres questions à aborder dans le cadre du renouvellement de l'Entente ainsi que pour préciser la suite des travaux à réaliser.

Les représentants du MAMROT présentent le document intitulé : « Sommaire des discussions du groupe de travail technique (réunions des 21, 23 et 28 mars 2012) », du 11 avril 2012, qui résume les propos tenus lors de ces réunions et les commentaires apparaissant dans les notes transmises par la suite par les participants.

2. RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

Le document présenté a semblé satisfaire les attentes des participants et refléter adéquatement leurs positions sur les mesures qui y sont abordées. Par ailleurs, ces derniers ont formulé des commentaires d'ordre général à prendre en considération dans la suite des travaux du groupe de travail technique.

Représentants des municipalités

La représentante de l'UMQ a mentionné que la notion de création de richesse devrait être intégrée à la réflexion en vue du renouvellement de l'Entente 2007-2013. Cela s'inscrit en droite ligne avec les fondements de l'Entente actuelle, notamment, la reconnaissance des municipalités comme moteurs du développement économique, social et culturel du Québec et la volonté commune d'aborder dans un réel esprit de partenariat les relations et façons de faire afin de doter les municipalités de nouveaux outils pour mieux répondre aux besoins de leurs citoyens.

La représentante de la FQM favorise les mesures structurantes qui accroissent la vitalité des municipalités et soutiennent le développement régional. En outre, elle estime qu'un ensemble de mesures diversifiées est nécessaire, plutôt que de tout miser sur une seule mesure comme le remboursement de la TVQ.

Le représentant de la Ville de Montréal a indiqué que :

- Une nouvelle entente qui prévoirait une mesure établissant les bases d'un partage de la richesse liée à la croissance économique entre le gouvernement et les municipalités ne pourrait d'aucune façon remplacer les sommes acquises dans le cadre de l'Entente 2007-2013.
- Il est prévu que Montréal définisse son concept du partage de la richesse liée à la croissance économique pour la mi-mai 2012.
- En ce qui a trait à la mesure de remboursement de la TVQ prévue à l'Entente actuelle, la majoration du taux de la TVQ a réduit les bénéfices de la mesure et les municipalités n'auraient pas dû avoir à payer. Dans ce contexte, le remboursement à 100 % de la TVQ en 2014, représentant une augmentation du coût de la mesure de l'ordre de 350 M\$ par rapport à 2013, ne constitue donc pas une réelle bonification de la mesure pour les municipalités.
- La mesure concernant les compensations pour les droits sur les divertissements constitue un cas particulier (entente spécifique) qui ne devrait pas être examiné dans le cadre du renouvellement de l'Entente 2007-2013.

Représentants du gouvernement

Les représentants gouvernementaux ont souligné les aspects suivants :

- À la première étape de la démarche, il est important de faire le bilan des mesures de l'Entente 2007-2013 ainsi qu'un survol des autres questions susceptibles d'être abordées dans le cadre du renouvellement de l'Entente. Les mesures, qui n'auront pas été étudiées à cette étape-ci, pourront plus difficilement être considérées dans le cadre de la négociation de la nouvelle entente.
- L'Entente actuelle est composée de mesures visant à doter l'ensemble des municipalités de sources de revenus prévisibles et stables. L'objectif est de définir une nouvelle entente comprenant un ensemble de mesures bien équilibré, aussi bien liées à la croissance économique que favorisant la vitalité des municipalités et le développement des territoires.
- Le gouvernement souhaite que les municipalités posent des gestes concrets démontrant une administration rigoureuse des fonds publics.
- La diversification des revenus municipaux fait partie des questions à aborder dans le cadre du renouvellement de l'Entente 2007-2013.
- La question du financement du transport collectif doit être discutée à la présente table, ce qui n'empêche pas les municipalités d'avoir des discussions directement avec le ministère des Transports.
- Selon ce qui est prévu au budget 2012-2013, la révision du programme d'aide à la voirie locale suppose l'identification de nouvelles sources de revenus et cela doit être discuté dans le cadre du renouvellement de l'Entente 2007-2013 en tant que mesure distincte.
- Une nouvelle norme comptable, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2012, pourrait avoir un effet significatif sur situation financière du gouvernement et remettre en question le financement des infrastructures municipales. En effet, selon l'interprétation qu'en fait le Vérificateur général du Québec, cette norme exigerait du gouvernement qu'il inscrive à la dépense le montant total de l'investissement dans une municipalité l'année où les travaux sont effectués plutôt que le montant de la subvention annuelle de service de dette qu'il verse à cette municipalité à l'égard dudit investissement. Des discussions sont en cours entre le gouvernement et le Vérificateur général du Québec quant à l'application de cette nouvelle norme.

3. SUITES DE LA DÉMARCHE ET PROCHAINES RENCONTRES

Il est prévu que le groupe de travail technique examine, d'ici la mi-mai, les sujets suivants :

- révision du programme d'aide à la voirie locale;
- compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics – examen de la proposition de la Ville de Montréal;
- incidence de nouvelles normes comptables sur la situation financière du gouvernement;
- contreparties à obtenir des municipalités.

Une première rencontre de la table de négociation plénière est prévue le 22 mai 2012. L'objectif de cette rencontre est de dégager certains constats et orientations à la suite des travaux techniques réalisés, en vue de présenter un état de situation de la démarche de renouvellement de l'Entente de partenariat 2007-2013 lors de la rencontre de la TQM du 1^{er} juin 2012.

Ordre du jour

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013

4^{ème} rencontre du groupe de travail technique

le 17 mai 2012 – 13h00 – MAMROT – salle 5.23 (5^e étage, La Tour)

1. Incidence des nouvelles normes comptables sur la situation financière du gouvernement (MFQ)
2. Contreparties à obtenir des municipalités – propositions gouvernementales (MFQ)
3. Révision du programme d'aide à la voirie locale (MTQ)
4. Compensations tenant lieu de taxes – examen de la proposition de la Ville de Montréal (DGF)
5. Suites à donner

Projet d'Ordre du jour

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013

1^{ère} rencontre de la table de négociation plénière

le 22 mai 2012 – 10h00 – MAMROT – salle RC.09

1. État d'avancement des travaux menés par le groupe de travail technique et la table de négociation administrative et rappel sur le calendrier des travaux
2. Incidence des nouvelles normes comptables sur la situation financière du gouvernement (présentation du MFQ)
3. Contreparties à obtenir des municipalités – propositions gouvernementales
4. Orientations à privilégier pour la suite de la démarche

COMPTE RENDU DE RÉUNION

OBJET : RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013 : 1re rencontre de la table de négociation plénière

Date de la rencontre : 22 mai 2012 (au MAMROT)

Date du compte-rendu : 30 mai 2012

Étaient présents :

Membres de la table de négociation :

Éric Forest (UMQ)
Peggy Bachman (UMQ)
Bernard Généreux (FQM)
Richard Lehoux (FQM)
Ann Bourget (FQM)
Robert Lamontagne (Ville de Montréal)
Yves Courchesne (Ville de Québec)
(en remplacement de Alain Marcoux)
Jérôme Unterberg (MAMROT)
Marc Grandisson (MFQ)

Observateurs :

Nicolas Fleury (FQM)
Érika Desjardins-Dufresne (FQM)
Jasmin Savard (UMQ)
Joël Bélanger (UMQ)
Jean-François Leclaire (Ville de Montréal)
Nathalie Prud'homme (Ville de Québec)
Caroline Beauregard (MFQ)
Bernard Guay (MAMROT)
Geneviève Camiré, secrétaire (MAMROT)

Étaient absents :

Membres de la table de négociation :

Michael Applebaum (Ville de Montréal)

Richard Côté (Ville de Québec)

1. INTRODUCTION

La responsabilité de la démarche de renouvellement de l'Entente 2007-2013 est répartie entre une table de négociation et un groupe de travail technique, tous deux formés de représentants des municipalités et du gouvernement. Compte tenu qu'il n'est pas apparu utile que des élus soient présents à toutes les réunions de la table de négociation, il a été convenu que celle-ci serait à géométrie variable, soit une table administrative (sans les élus) et une table plénière (avec les élus). La table de négociation administrative s'est réunie à deux reprises, le 21 février 2012 et le 12 avril 2012, tandis que le groupe technique a tenu quatre réunions en mars et mai 2012. La première rencontre de la table de négociation plénière a eu lieu le 22 mai 2012 et a traité des sujets qui suivent.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET ORIENTATIONS À PRIVILÉGER

Commentaires des représentants des municipalités

Selon les représentants municipaux, il y aurait lieu de s'entendre aussitôt que possible sur les éléments qui devraient faire partie de la nouvelle entente de partenariat et sur les objectifs poursuivis par celle-ci.

Ils s'interrogent sur le forum où cela devrait être discuté, dans le contexte où les réunions régulières de la TQM, comme celle du 1^{er} juin 2012, se prêtent peu à une discussion approfondie (la nouvelle entente ne constitue qu'un sujet parmi plusieurs autres) et où aucune autre réunion de la TQM n'est prévue avant l'automne. On se demande s'il n'y aurait pas lieu de prévoir une TQM spéciale sur la nouvelle entente, ou une réunion de la table de négociation avec la participation d'élus du gouvernement.

Les représentants municipaux doutent qu'il soit réaliste de vouloir disposer, dans le cadre de la nouvelle entente, de la question du financement du transport collectif, compte tenu de sa complexité et des nombreuses inconnues qui subsistent. On se demande si l'intention des représentants du gouvernement de mettre cette question à l'ordre du jour signifie qu'on compte également aborder l'ensemble des ententes et mesures d'aide sectorielles.

Plus spécifiquement, le président de la FQM a indiqué que :

- Les principaux enjeux de la négociation apparaissent liés à la bonification des acquis de l'Entente 2007-2013, à la diversification des revenus des municipalités et à la gouvernance.
- Les travaux et discussions qui doivent être complétés pour qu'il soit possible de passer à l'étape de la négociation proprement dite à l'automne 2012 signifient un échéancier serré.

De son côté, le président de l'UMQ a indiqué que :

- Alors que l'Entente 2007-2013 visait d'abord à procurer des revenus prévisibles et stables aux municipalités, la prochaine entente devrait conduire à un véritable partenariat entre le gouvernement et les municipalités pour le développement des collectivités et établir les bases d'un nouveau partage des responsabilités qui irait au-delà d'une simple application du principe de subsidiarité.
- Étant donné l'échéancier serré pour arriver à une nouvelle entente, il pourrait s'avérer nécessaire de prévoir un pont entre l'Entente 2007-2013 et la prochaine entente.

Selon le représentant de la Ville de Montréal :

- La majoration de 2 % du taux de la TVQ constitue un recul par rapport aux conditions prévues par l'Entente 2007-2013 et le gouvernement doit respecter son engagement d'un remboursement à 100 % à compter de 2014.
- La mesure de partage de la richesse liée à la croissance économique, dont une description précise sera soumise par Montréal d'ici l'été 2012, ne doit pas être comprise comme remplaçant le remboursement à 100 % de la TVQ, mais comme s'y ajoutant.

Pour la Ville de Québec, l'Entente 2007-2013 représente un acquis et une certaine promesse de continuité.

Commentaires des représentants du gouvernement

Il est prématuré, à cette étape-ci, de chercher à fixer la liste des éléments qui seront abordés, soit dans le cadre de la négociation d'une nouvelle entente, soit dans un autre cadre, de même que les mesures qui seront prévues dans cette nouvelle entente. Il n'est donc pas prévu que cela soit abordé à la TQM du 1^{er} juin 2012. Ce n'est qu'une fois déterminé le cadre financier de la négociation, à l'automne 2012, que pourra s'amorcer la négociation permettant d'établir les mesures à retenir dans la nouvelle entente.

On rappelle cependant que, selon le discours tenu jusqu'à présent par le gouvernement, la conclusion d'une nouvelle entente a notamment pour objectifs de statuer sur les mesures de transfert inconditionnel aux municipalités, mais aussi de disposer de la question de la diversification des revenus municipaux. Or, il est difficile de traiter de cette question sans aborder celle du financement du transport collectif et de la voirie locale.

Par contre, il n'apparaît pas opportun de traiter, dans le cadre de la nouvelle entente de partenariat, des diverses ententes et mesures d'aide sectorielles, même s'il importe de garder l'importance de cette aide en mémoire (l'aide de 3,8 G\$ prévue par l'Entente 2007-2013 s'insère dans un ensemble de transferts totalisant près de 24 G\$ pour la même période). De même, il n'apparaît pas possible de procéder à une révision des responsabilités des municipalités et à une évaluation exhaustive de leur coût préalablement à la nouvelle entente.

Un état de situation sommaire est présenté concernant l'état d'avancement des travaux et ceux restant à réaliser d'ici l'automne 2012 (voir le détail en annexe à la présente). Il apparaît nécessaire de prévoir d'autres réunions du groupe technique d'ici la fin de septembre 2012 pour traiter des questions restant à examiner préalablement à l'amorce des négociations proprement dites.

3. CONTREPARTIES ATTENDUES PAR LE GOUVERNEMENT

Une fiche sur les contreparties que le gouvernement pourrait attendre des municipalités (voir document en annexe) est déposée par le représentant du ministère des Finances (MFQ). Il est indiqué que l'objectif visé n'est pas de transformer les transferts inconditionnels en transferts conditionnels ou de multiplier les redditions de comptes envers le gouvernement. L'intention sous-jacente à de telles contreparties serait de donner à la prochaine entente une portée plus large que celle de l'entente actuelle, qui se limite à des transferts financiers du gouvernement vers les municipalités. Ces contreparties, à convenir avec les municipalités, pourraient se traduire par la mise en place de pratiques de gestion jugées souhaitables. Toutefois, leur contenu exact reste à définir, en collaboration avec les représentants municipaux.

Les représentants municipaux font valoir les points suivants :

- Les administrations municipales sont déjà soumises à un cadre législatif et réglementaire strict et à de nombreuses normes et redditions de comptes découlant des programmes gouvernementaux. Au nombre des additions récentes, on compte le PL n°76 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux) et le PL n°109 (Loi sur l'éthique et la déontologie municipale). On craint que les contreparties qui pourraient être exigées des municipalités ne se traduisent par l'ajout de multiples redditions de comptes et par une lourdeur administrative accrue et que cela contribuerait à entretenir une certaine méfiance de la population envers les élus municipaux.
- Par souci de cohérence et dans la perspective d'un réel esprit de partenariat, il est demandé que les propositions gouvernementales s'inscrivent dans la continuité du PL n°34 (Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires). Rappelons que le PL n°34 propose des mesures visant à renforcer la cohérence des actions gouvernementales en matière d'occupation et de vitalité des territoires et à assurer l'imputabilité de l'administration gouvernementale en la matière.
- Les représentants municipaux ont indiqué qu'ils seraient prêts à adhérer à une déclaration de principes visant à établir les bases d'un engagement commun des municipalités et du gouvernement à faire mieux pour assurer le développement du Québec et rendre les services publics aux citoyens.

4. INCIDENCE DE LA NOUVELLE NORME COMPTABLE EN MATIÈRE D'AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS

Le représentant du MFQ a fait une présentation portant sur l'incidence qu'aurait l'interprétation du Vérificateur général de la nouvelle norme comptable pour les paiements de transfert. Un document d'information a également été remis aux participants (voir document en annexe). Il en ressort que l'interprétation du Vérificateur général de cette nouvelle norme comptable aurait pour effet d'augmenter considérablement le montant des dépenses de transfert du gouvernement pour les immobilisations municipales, car ces dépenses devraient être inscrites en totalité en fonction du rythme de la réalisation des travaux, plutôt qu'en fonction de la contribution au service de la dette. Le gouvernement est en désaccord avec cette interprétation du Vérificateur général et des discussions sont en cours.

Source

Director général de la fiscalité / MAIROTT (DGF 2.14.4.1 - révisé le 25 mai 2012)

Ordre du jour

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT 2007-2013

5^{ème} rencontre du groupe de travail technique

le 20 juin 2012 – 10h00 – MAMROT – salle 5.23 (5^e étage, La Tour)

1. Retour sur la table de négociation du 22 mai et la TQM du 1^{er} juin
2. Examen d'une hypothèse de formule révisée pour la mesure « Subventions tenant lieu d'un accès aux redevances »
3. Discussion des caractéristiques d'une formule simplifiée pour les compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics
4. Retour sur les informations fournies ou à fournir
 - o remboursement TVQ (effet de transition)
 - o terres publiques
 - o immeubles de production d'électricité
 - o aide aux équipements métropolitains
 - o aide à la capitale
 - o mesure de partage de la richesse
5. Varia
6. Suites à donner

RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

Le vendredi 29 juin 2012, 10 h à 13 h

Salle RC-09, siège social du MAMROT, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec

Ont confirmé leur présence :

Union des municipalités du Québec

- M^{me} Peggy Bachman, directrice générale
- M. Jasmin Savard, directeur des politiques
- M^e Diane Simard, secrétaire de la corporation et conseillère juridique principale

Ville de Montréal

- M^c Véronique Belpaire, avocate chef d'équipe
- M. Jacques Lauzon, chargé de dossiers ou missions
- M. André Régnier, chef de division - Comptabilisation des transactions financières

Ville de Québec

- M^{me} Alexandra Émond, conseillère en gestion financière
- M^c Serge Giasson, directeur du Service des affaires juridiques
- M^c Sylvain Ouellet, greffier de la Ville

MAMROT

- M^c Guillaume Bernier, avocat
- M. Stéphane Bouchard, directeur général adjoint aux politiques
- M. Patrick Champagne, conseiller en démocratie municipale

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Mise en contexte et objectifs de la rencontre
3. Calendrier des travaux du comité
4. Dispositions réglementaires proposées
5. Éléments supplémentaires à considérer
6. Prochaine rencontre

Comité consultatif concernant le Projet de règlement sur les dépenses de recherche et de soutien

Compte rendu de la rencontre du 29 juin 2012

Participants

Union des municipalités du Québec

- M^{me} Peggy Bachman, directrice générale
- M. Jasmin Savard, directeur des politiques

Ville de Montréal

- M^e Véronique Belpaire, avocate chef d'équipe
- M. André Régnier, chef de division - Comptabilisation des transactions financières

Ville de Québec

- M^{me} Alexandra Émond, conseillère en gestion financière
- M^e Serge Giasson, directeur du Service des affaires juridiques
- M^e Sylvain Ouellet, greffier de la Ville

MAMROT

- M^e Guillaume Bernier, avocat
 - M. Stéphane Bouchard, directeur général adjoint aux politiques
 - M. Patrick Champagne, conseiller en démocratie municipale
-

10h – Début de la rencontre

1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue adressé par M. Bouchard et présentation des participants.

2. Mise en contexte et objectifs de la rencontre

M. Bouchard résume les travaux de vérification du MAMROT, les conclusions des rapports qui en ont découlés et les modifications législatives récemment adoptées.

Il rappelle qu'en commission parlementaire, le ministre s'est engagé à travailler avec les partenaires municipaux pour élaborer un règlement en s'inspirant du règlement administratif de l'Assemblée nationale, s'appliquant aux députés.

Le ministre s'est également engagé à examiner la question du financement des partis politiques. Le premier objectif du Comité est toutefois de concentrer ses efforts sur l'élaboration du Règlement afin qu'il puisse entrer en vigueur cet automne. La question du financement des partis politiques sera traitée dans un deuxième temps, dès que les travaux concernant le règlement seront terminés.

M^{me} Bachman souligne que plusieurs municipalités ne savent plus comment appliquer les dispositions relatives aux dépenses de recherche et de secrétariat depuis la publication des rapports de vérification. Ces municipalités souhaitent avoir des balises en attendant l'entrée en vigueur du règlement. Les représentants des villes de Montréal et de Québec informent, pour leur part, qu'ils continuent à appliquer les dispositions concernées comme par le passé, en apportant certains ajustements en fonction des constats et recommandations des rapports de vérification. M. Bouchard confirme que le MAMROT encourage cette pratique.

3. Calendrier

Les participants ont convenu d'adopter le calendrier suivant :

1 ^{re} rencontre du Comité	29 juin 2012
2 ^e rencontre du Comité ¹ et date limite pour transmettre des commentaires au MAMROT	13 juillet 2012
Transmission d'une version modifiée aux partenaires	20 juillet 2012
3 ^e rencontre du Comité	Fin juillet 2012 (à déterminer)
Rédaction juridique	Août 2012
Publication du projet de règlement à la Gazette officielle	Septembre 2012 (au moins 45 jours)
Publication du règlement à la Gazette officielle	Novembre 2012
Entrée en vigueur du règlement	Au plus tôt en décembre 2012 (au moins 15 jours après sa publication)

4. Dispositions réglementaires proposées

M. Bouchard présente le document de travail soumis aux participants en débutant par l'énoncé de principe. Les participants sont d'accord avec cet énoncé.

Les participants conviennent de la pertinence de s'inspirer des règles applicables à l'Assemblée nationale pour l'élaboration du règlement applicable aux municipalités.

L'objectif 1. « Identifier les frais remboursables » est ensuite discuté. Plusieurs commentaires et suggestions sont formulés :

- ❖ Il est convenu d'examiner la possibilité d'exclure explicitement le remboursement des salaires du personnel de partis politiques qui exerce un travail qui n'est pas en soutien direct à la fonction du conseiller.
- ❖ Dans la section « Commentaires », il est proposé de préciser que cette disposition réglementaire viserait à soutenir le personnel municipal concerné, et pas uniquement les trésoriers.
- ❖ Dans l'énoncé de la disposition proposée, il est suggéré de retirer « dans la mesure où ils sont engagés ».
- ❖ Dans l'énoncé de la disposition proposée, il est suggéré de trouver une autre expression que « fonction de conseiller » puisqu'elle peut être interprétée de façon restrictive et référer uniquement au travail, en conseil, du conseiller. On suggère d'utiliser l'expression « fonction d' élu municipal ». M. Savard indique que l'UMQ reste préoccupé et juge que cette précision demeure trop restrictive.
- ❖ Au paragraphe 2°, il est proposé d'ajouter « les publications et magazines, en version papier ou électronique » à la liste des biens remboursables. Le MAMROT proposera un libellé qui visera l'ensemble de ces publications.
- ❖ Au paragraphe 5°, il est proposé de remplacer « téléphone cellulaire » par « communication mobile » pour mieux correspondre à l'évolution des technologies.

¹ En fin de rencontre, les membres du Comité ont convenu de la nécessité de tenir une rencontre supplémentaire pour compléter les discussions sur le projet de règlement.

- ❖ Au paragraphe 7°, il est proposé d'enlever « d'appareils » et d'ajouter « d'appareils informatiques et leurs logiciels ». Il est également proposé de permettre le remboursement de « d'accessoires décoratifs ».
- ❖ Aux paragraphes 9° et 10°, il est proposé d'exclure les séances du conseil et commissions.
- ❖ Au paragraphe 13°, il est proposé de permettre le remboursement des frais d'inscription à des activités-bénéfiques, mais d'exclure explicitement le remboursement de subventions.
- ❖ Il est proposé d'ajouter un paragraphe pour permettre le remboursement des salaires d'employés de secrétariat et de bureau.
- ❖ Il est proposé d'ajouter une liste d'exclusion des dépenses partisans qui n'auraient pas un lien direct avec la fonction d' élu.

Adoption d'un règlement par les municipalités

Le MAMROT examinera l'impact des dernières modifications législatives aux articles 474.0.1 et suivants, quant à la capacité des municipalités de baliser la nature des dépenses de recherche et de soutien.

Suites des travaux

Il n'a pas été possible de terminer l'analyse du document de travail du MAMROT dans les délais prévus. Les participants à la rencontre conviennent de tenir une rencontre le 13 juillet 2012 pour compléter les travaux.

13h10 – Fin de la rencontre

RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

Le vendredi 13 juillet 2012, 10 h à 14 h
Salle RC-09, siège social du MAMROT, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec

Participants invités :

Union des municipalités du Québec

- M^{me} Peggy Bachman, directrice générale
- M. Jasmin Savard, directeur des politiques
- M^c Diane Simard, secrétaire de la corporation et conseillère juridique principale

Ville de Montréal

- M^c Véronique Belpaire, avocate chef d'équipe
- M. Jacques Lauzon, chargé de dossiers ou missions
- M. André Régnier, chef de division - Comptabilisation des transactions financières

Ville de Québec

- M^{me} Alexandra Émond, conseillère en gestion financière
- M^c Serge Giasson, directeur du Service des affaires juridiques
- M^c Sylvain Ouellet, greffier de la Ville

MAMROT

- M^c Guillaume Bernier, avocat
- M. Jocelyn Savoie, directeur général aux politiques
- M. Patrick Champagne, conseiller en démocratie municipale

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption du compte-rendu de la dernière réunion
3. Dispositions réglementaires proposées (suite des travaux)
4. Éléments supplémentaires à considérer
5. Prochaine rencontre

Comité consultatif concernant le Projet de règlement sur les dépenses de recherche et de soutien

Compte rendu de la rencontre du 13 juillet 2012

Participants

Union des municipalités du Québec

- M. Jasmin Savard, directeur des politiques
- M^e Diane Simard, secrétaire de la corporation et conseillère juridique principale

Ville de Montréal

- M^e Véronique Belpaire, avocate chef d'équipe
- M. André Régner, chef de division - Comptabilisation des transactions financières

Ville de Québec

- M^{me} Alexandra Émond, conseillère en gestion financière
- M^e Sylvain Ouellet, greffier de la Ville

MAMROT

- M^e Guillaume Bernier, avocat
 - M. Patrick Champagne, conseiller en démocratie municipale
 - M. Jocelyn Savoie, directeur général aux politiques
-

10h – Début de la rencontre

1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue par M. Savoie et présentation des participants.

2. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre

M^e Belpaire et M. Savard proposent des modifications au compte rendu.

3. Dispositions réglementaires proposées (suite des travaux)

M. Savard souhaite revenir sur l'utilisation des notions de « charge de conseiller » ou de « fonction de conseiller » dans le libellé de l'objectif 1. Il ne demeure pas convaincu de la pertinence et de l'avantage d'établir une telle condition à l'admissibilité des dépenses. À son avis, le libellé de l'article 474.0.1 de la LCV, tel que modifié en juin, exprime déjà cette condition. Il note, par ailleurs, que le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* ne réfère pas à la charge ou à la fonction de député. Enfin, il juge que l'ajout de ces notions pourrait favoriser la confusion et porter à interprétation.

M^e Belpaire informe les participants que la Ville de Montréal, après vérification, ne considérerait pas les intérêts comme faisant partie des frais bancaires usuels, tels que prévus au paragraphe 4°. Elle rappelle, par ailleurs, les préoccupations exprimées lors de la première rencontre quant à l'impact des dernières modifications législatives aux articles 474.0.1 et suivants sur la capacité des municipalités de baliser également la nature des dépenses de recherche et de soutien.

Les participants reprennent l'analyse du document de travail, à l'objectif 1. Les commentaires et suggestions suivants sont formulés :

- ❖ prévoir le remboursement de « l'amortissement » des biens visés au paragraphe 7°. L'UMQ juge que cette intervention constituerait un grand

changement de philosophie pour les élus. La Ville de Québec applique cependant une pratique équivalente depuis plusieurs années;

- ❖ interdire les dépenses prévues au paragraphe 14° dans les semaines ou mois précédents les élections générales;
- ❖ baliser le remboursement de biens et services déjà fournis par la municipalité, notamment les paragraphes 1°, 5°, 7°, 14° et 16°;
- ❖ tel qu'énoncé dans le Règlement de l'Assemblée nationale, permettre le remboursement des frais de publicité. Il est toutefois proposé de baliser ces dépenses, à l'image du paragraphe 23° de l'article 43 du Règlement de l'Assemblée;
- ❖ vérifier avec le DGE pour savoir si le remboursement de dépenses de frais de publicité pourrait entrer en conflit avec les dispositions de la LERM relatives aux dépenses électorales;
- ❖ s'inspirer de l'article 44 du Règlement de l'Assemblée pour baliser le contenu des sites Internet et des blogues visés par le paragraphe 15°;
- ❖ ajouter « et de soutien » la fin du paragraphe 16°;
- ❖ permettre, au paragraphe 16°, le remboursement de la rémunération d'une personne pour l'exécution d'un mandat de recherche et de soutien;
- ❖ ajouter un paragraphe encadrant le remboursement de la portion des salaires des employés de partis politiques pour l'exécution de mandat de recherche et de soutien;
- ❖ revoir le libellé proposé de l'objectif 2 et s'inspirer de l'article 61 du Règlement de l'Assemblée;
- ❖ ajouter la preuve de paiement dans la liste des pièces justificatives prévues à l'objectif 2;

Autres éléments à considérer

Dépenses de nature partisane

Les participants s'entendent sur la nécessité de préciser l'inadmissibilité des dépenses partisans. Il est recommandé de préciser le type de dépenses exclues pour limiter la confusion avec les notions telles que « activités partisans » ou « électorales ». Il est proposé d'exclure le remboursement de biens et de services ayant servi à solliciter une adhésion à un parti politique ou une contribution financière à un parti politique ou à un candidat. Cette exclusion devrait aussi viser les assemblées d'investiture et les activités faisant la promotion d'un parti politique ou d'un candidat.

Il est proposé que cette éventuelle disposition réfère uniquement aux paragraphes pertinents de l'objectif 1, soit 9°, 10°, 11°, 12°, 14° et 15°.

Frais de bureau à domicile

Il est convenu de la nécessité d'autoriser le remboursement de certains frais pour un bureau à domicile. Le paragraphe 6° de l'objectif 1 devrait toutefois être modifié pour exclure la location ou l'amortissement d'un espace situé au domicile du conseiller.

Suites des travaux

Les participants conviennent qu'une rencontre supplémentaire n'est pas nécessaire pour l'instant. Le MAMROT transmettra une version modifiée du document de travail dans la première semaine d'août afin que les participants puissent consulter leurs organisations respectives. Leurs commentaires seront transmis au Ministère par écrit. Les membres du Comité évalueront ensuite la nécessité de tenir une autre rencontre pour discuter du projet de règlement.

14 h – Fin de la rencontre

Table jeunes et démocratie municipale
Rencontre du 4 juillet 2012 de 10 h à 15 h

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, salle RC-09, Québec

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Validation du plan d'action 2012-2015 de la Table
3. Discussions entourant la possibilité de mettre sur pied une formation à l'intention des jeunes qui souhaiteraient se présenter sur la scène municipale
4. Discussions sur l'enjeu de la conciliation famille-engagement municipal
5. *Participation électorale des jeunes : enjeux et pistes d'action*, présentation de madame Monica Rosales, du Directeur général des élections du Québec
6. Date de la prochaine rencontre

Table jeunes et démocratie municipale
Compte rendu de la rencontre du 4 juillet 2012

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, salle RC-09, Québec
10 h à 15 h

Présences :

Claude Drapeau	Secrétariat à la jeunesse (SAJ)
Isabelle Gilbert	Secrétariat à la condition féminine (SCF)
Frédéric Giroux	SAJ
Stéphanie Houde	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
Michel Leclerc	Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
Yohann Maubrun	Ville de Québec
Sylvie Pigeon	Union des municipalités du Québec (UMQ)
Monica Rosales	DGEQ
Jean-Christian Roy	Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
Jocelyn Savoie	MAMROT
François Talbot	Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ)
Emmanuel Tani-Moore	Ville de Montréal
Mélodie Verreault	MAMROT
Mathieu Vigneault	Place aux jeunes en région

1. Mot de bienvenue

Jocelyn Savoie, directeur général des politiques au MAMROT, et Claude Drapeau, coordonnateur du développement des partenariats, de l'évaluation et des communications stratégiques, tous deux coprésidents de la Table, souhaitent la bienvenue à tous, particulièrement aux nouveaux membres. Ils mentionnent qu'une représentante du Secrétariat à la condition féminine (SCF) est présente en tant qu'observatrice pour cette rencontre. Une évaluation de la pertinence de leur participation en tant que membre de la Table sera faite par le SCF.

2. Validation du plan d'action 2012-2015 de la Table

Quelques modifications sont apportées au plan d'action :

- La mesure 8 de l'axe 1 « Création et diffusion d'une ou de plusieurs applications notamment " twitter " et " facebook " au sein des réseaux » est modifiée pour devenir « Création et diffusion d'une ou de plusieurs applications au sein des réseaux ».
- La mesure 7 de l'axe 2 « Organisation d'un programme de jumelage sur la relève municipale » devient « Organisation d'initiatives de jumelage sur la relève municipale ».
- Les mesures 8 et 9 de l'axe 2 « Organisation d'initiatives de mentorat entre élus et candidats potentiels » et « Organisation d'initiatives de réseautage pour les jeunes candidats potentiels » sont fusionnées afin de créer la mesure « Information sur les initiatives de mentorat entre élus et candidats potentiels ou de réseautage entre jeunes élus ».
- La mesure 11 de l'axe 2 « Réédition en 2013 du concours " Personnalité de la relève municipale de l'année " » est modifiée pour devenir « Organisation du concours " Personnalité de la relève municipale de l'année " ».

Les membres de la Table ont fait valider le plan dans leur organisation, à l'exception de la FQM qui prévoit le faire approuver prochainement par sa commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie. Par la suite, le plan d'action sera rendu public notamment par une présentation au Comité conjoint sur la démocratie municipale. Il est convenu que le MAMROT fera le lien avec la Table Québec-régions et la Table Québec-municipalités.

3. Discussion entourant la possibilité de mettre sur pied une formation à l'intention des jeunes qui souhaiteraient se présenter sur la scène municipale

La TCFJRQ présente un document préparé en collaboration avec le Groupe femmes, politique et démocratie pour une éventuelle école « jeunes et politique municipale » (ce document est joint à ce compte rendu). S'il n'est pas réalisé en 2013, ce projet pourrait être repris pour les élections de 2017.

Les partenaires s'entendent pour dire que la formation serait très intéressante.

Le MAMROT s'engage à évaluer au cours de l'été les possibilités de financement d'une telle école. Il est également envisagé que les forums jeunesse défraient une certaine partie des contributions des jeunes inscrits.

Il sera question de cette formation à la prochaine rencontre de la Table.

4. Discussions sur l'enjeu de la conciliation famille-engagement municipal

À ce sujet, la Table ne possède pas beaucoup d'information actuellement. Il est convenu que les deux associations municipales documenteront l'enjeu. La possibilité de faire réaliser des études par les unités de recherche des ministères autour de la Table sera étudiée.

Un rappel sera fait lors de la convocation de la prochaine rencontre.

5. Présentation du plan de communication du MAMROT

Mélodie Verreault, de la Direction des communications, présente les grandes lignes du plan de communication du MAMROT visant les candidatures lors des élections municipales de 2013. Un autre plan sera réalisé concernant le vote, en collaboration avec le DGEQ.

Ce plan de communication comporte cinq grandes orientations :

- Assurer une campagne « grand public »
- Promouvoir une vision positive du milieu municipal et des élus
- Alimenter la réflexion des futurs candidats
- Rencontrer les engagements auprès de clientèles ciblées (femmes, jeunes et communautés culturelles)
- Miser sur l'engagement citoyen ou sur les citoyens engagés

La TCFJRQ indique que les forums jeunesse pourraient produire des messages complémentaires à ceux du MAMROT.

Lorsque ce plan sera approuvé par les autorités du MAMROT, une rencontre des responsables des communications de chacune des organisations membres de la Table sera convoquée.

6. *Participation électorale des jeunes : enjeux et pistes d'action*, présentation de madame Monica Rosales, du Directeur général des élections du Québec

Madame Rosales vient présenter à la Table les enjeux et certaines pistes d'action concernant la participation électorale des jeunes.

Sa présentation PowerPoint est jointe à ce compte rendu.

7. Date de la prochaine rencontre

Il est convenu que la prochaine rencontre se tiendra après celle des responsables des communications de chacune des organisations, soit possiblement en octobre.

Stéphanie Houde, secrétaire du comité, fera parvenir aux membres un sondage Doodle afin que ceux-ci puissent indiquer leurs disponibilités pour les dates suggérées.

Table des partenaires Femmes et politique municipale

Rencontre du 21 juin 2012 – 10 h à 15 h
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, salle RC-09

Ordre du jour

1. Mots de bienvenue des coprésidents

2. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 20 octobre 2011

3. Éléments nouveaux concernant le plan d'action 2010-2013 de la Table des partenaires
 - 3.1 Colloque « Un conseil : ça prend des ELLES! »
 - 3.2 Tenue de la Table élargie des partenaires Femmes et politique municipale

4. Projets en lien avec les élections municipales de 2013 dans le cadre du programme « À égalité pour décider » et autres activités des partenaires en lien avec les élections

5. Présentation de la Table jeunes et démocratie municipale

6. Présentation du plan de communication du MAMROT concernant les élections municipales de 2013

7. Autres sujets

8. Date de la prochaine rencontre

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 51

Dates, lieux et nombre de rencontres du comité sur les régimes de pension des municipalités. Indiquer la liste des membres et leur rémunération. Joindre copie des ordres du jour, des procès-verbaux ainsi que tout autre document produit par le comité depuis le début de son mandat.

1- Rencontres du groupe de travail sur les régimes de retraite municipaux¹

1.1 Troisième rencontre du groupe de travail (visio-conférence Québec et Montréal, le 6 juillet 2012)

Participants :

Municipalités : Yves Létourneau (UMQ), Gaétan Vandal (UMQ-Laval), Gino Girard (actuaire-conseil UMQ); Andrée Tousignant et Yves Courchesne (Québec); Jacques Marleau (Montréal), Robert Blais (actuaire-conseil, Montréal);

Syndicats : André Grandchamps, Michel Côté (SFMM); Denis Côté (FPMQ); Daniel Pépin (SPQ-FTQ); François Lamoureux (CSN), Nathalie Joncas (actuaire-conseil CSN); Frantz Élie (cols bleus- Montréal); Gaston Verreault et Jean Gagnon (SFMQ); Line Courchesne (actuaire-conseil SAIINC); Richard Ouimet (SCSFL); Sylvain Pilon (SCFP); Pierre Bergeron (actuaire-conseil); Richard Carpentier (pompiers-Laval).

Gouvernement : Mario Marchand, Pierre Bégin (RRQ); Bernard Guay, Simon Lantier, Yvon Bouchard (MAMROT);

Sujets abordés : Les participants ont pris connaissance des recommandations du sous-comité technique (voir la section 2.2). Ils ont demandé au gouvernement de réévaluer sa position sur la décision de laisser en suspens une des quatre mesures envisagées, soit l'assouplissement de la règle du 50 % applicable au financement des rentes.

Aucun ordre du jour ni compte rendu n'ont été rédigés.

1.2 Quatrième rencontre du groupe de travail (visio-conférence Québec et Montréal, le 2 novembre 2012)

Participants :

Municipalités : Yves Létourneau (UMQ), Gaétan Vandal (UMQ-Laval), Alain Desgagné (UMQ – Longueuil), Michel Tremblay (UMQ-Gatineau), Gino Girard (actuaire-conseil UMQ); Andrée Tousignant et Denis Benoît (Québec); Martin Gélinas (actuaire-conseil Québec); Jean Perron (FQM).

Syndicats : André Grandchamps (SFMM), Daniel Pépin (SPQ-FTQ); Pierre G. Lachance (CSN), Nathalie Joncas (actuaire-conseil CSN); Gaston Verreault (SFMQ); Charles St-Aubin et Line Courchesne (actuaire-conseil SAIINC); Sylvain Pilon (SCFP); Pierre Bergeron et Patrick Lefebvre (actuaire-conseil)).

Gouvernement : Mario Marchand et Pierre Bégin (RRQ); Bernard Guay, Simon Lantier (MAMROT);

Sujets abordés : Les participants ont donné leur aval aux mesures permettant de stabiliser le coût des régimes de retraite municipaux qui seraient susceptibles d'être mises en application rapidement. La RRQ a fait le point sur la démarche d'examen des modalités d'un régime à prestations cibles, conduite dans le cadre d'un autre groupe de travail regroupant des intervenants du secteur privé.

Aucun ordre du jour ni compte rendu n'ont été rédigés.

¹ Remarque : Les deux premières réunions ont eu lieu en octobre et en décembre 2011.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 51

Dates, lieux et nombre de rencontres du comité sur les régimes de pension des municipalités. Indiquer la liste des membres et leur rémunération. Joindre copie des ordres du jour, des procès-verbaux ainsi que tout autre document produit par le comité depuis le début de son mandat.

2- Rencontres du sous-comité technique sur les régimes de retraite municipaux²

2.1 Deuxième rencontre du sous-comité technique (Québec, le 20 avril 2012)

Participants :

Municipalités : Danielle Lamarche et Jocelyn Tremblay (actuaire-conseils UMQ); Jacques Marleau et Robert Blais (Montréal); Martin Gélinas (actuaire-conseil Québec)

Syndicats : Charles St-Aubin et Line Courchesne (SAIINC), Nathalie Joncas (CSN); Patrick Lefebvre (ACBA), Sylvain Pilon (SCFP)

Gouvernement : Mario Marchand et Pierre Bégin (RRQ); Simon Lantier (MAMROT);

Sujets abordés : Les participants se sont penchés sur les modalités de quatre mesures envisagées, soit la comptabilité séparée du service passé et du service futur (« mur de Chine »), la constitution de réserves à des fins spécifiques, la modification des règles de rétroactivité des ajustements de cotisations et l'assouplissement de la règle du 50 % applicable au financement des rentes.

Aucun ordre du jour ni compte rendu n'ont été rédigés.

2.2 Troisième rencontre du sous-comité technique (Montréal, le 26 juin 2012)

Participants :

Municipalités : Danielle Lamarche et Gino Girard (actuaire-conseils UMQ); Robert Blais (actuaire-conseil Montréal); Isabelle Lauzière (Aon)

Syndicats : Charles St-Aubin et Line Courchesne (SAIINC); Sylvain Pilon (SCFP)

Gouvernement : Mario Marchand (RRQ); Simon Lantier (MAMROT);

Sujets abordés : Les participants se sont penchés sur les modalités des quatre mesures envisagées, soit la comptabilité séparée du service passé et du service futur, la constitution de réserves à des fins spécifiques, la modification des règles de rétroactivité des ajustements de cotisations et l'assouplissement de la règle du 50 % applicable au financement des rentes.

Aucun ordre du jour ni compte rendu n'ont été rédigés.

3- REMARQUE GÉNÉRALE

Les participants au groupe de travail et au sous-comité technique n'ont reçu aucune rémunération supplémentaire pour leur participation et leur frais sont, le cas échéant, assumés par l'organisme qu'ils représentent. Il en est de même des honoraires des actuaire-conseils.

² Remarque : La première réunion a eu lieu en février 2012.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 52

Liste des droits d'opposition auxquels se sont prévalués les municipalités reconstituées en 2012-2013. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée à la ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.

Pour la période du 1er avril 2012 au 30 novembre 2012, la Commission municipale n'a reçu aucune demande de municipalités reconstituées.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 53	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par le ministre en 2012-2013. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui seront versées.
--------------	--

Nomination	Mandat	Sommes impliquées
Gaétan Désilets	Médiation, mandaté par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 27 juin 2012 : desserte d'eau potable en protection incendie de la station de pompage d'Ultramar dans le projet du Pipeline Saint-Laurent – Médiation entre la Paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham et la Ville de Drummondville.	Aucune.
Services de médiation et d'arbitrage R.M. inc. (Réal Mireault)	Agir à titre de représentant du ministre au sein du comité d'arbitrage chargé de déterminer si le projet du super PEPS de l'Université Laval peut être inscrit à la liste des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec. Ce comité est constitué en vertu de l'article 44.2 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (LECCMCA).	15 000 \$

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 54

Évolution de la dépense d'intérêt sur la dette imputable aux municipalités pour 2012-2013 et chacune des trois dernières années.

Les données représentent les intérêts à la charge des municipalités sur les dettes qui apparaissent dans leur rapport financier, auquel sont ajoutés les intérêts qui sont à la charge des municipalités mais dont les dettes apparaissent dans le rapport financier des autres organismes municipaux (MRC, régies, organismes publics de transport et communautés métropolitaines). Les données relatives aux 14 villages nordiques ne sont pas disponibles et ne sont pas compilées dans le tableau.

	ANNÉE MUNICIPALE ⁽¹⁾			
	2009 \$	2010 \$	2011 \$	2012 ⁽¹⁾ \$
Intérêts sur la dette à long terme à la charge des municipalités (2)	740 772 046	766 849 463	793 364 624	812 674 806

(1) Pour les années 2009 à 2011, les données proviennent des documents « Rapport financier » et représentent la dépense réelle. Pour l'année 2012, les données proviennent des documents « Prévisions budgétaires » et représentent les dépenses estimées.

(2) Le montant des intérêts sur la dette à long terme à la charge des municipalités présenté concerne seulement la partie des intérêts à la charge de la municipalité. La partie des intérêts à la charge du gouvernement du Québec est présentée distinctement dans le rapport financier des municipalités.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #55

Pour les trois dernières années, dans le cadre de l'évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, nombre et pourcentage des stations d'épuration et des ouvrages de surverse dont le respect des exigences de rejet est de moins de 85 %. Liste des correctifs qui ont eu lieu en 2012-2013.

Voir Tableau 1 en annexe concernant l'évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux.

Une liste exhaustive des travaux correctifs réalisés en 2012-2013 n'est pas disponible puisque ces renseignements ne se sont pas toujours communiqués au Ministère. En effet, aucune information n'est disponible sur les travaux réalisés par les municipalités sans aide financière gouvernementale. Les municipalités peuvent également utiliser les sommes disponibles de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Sur 905 programmations de travaux approuvées à ce jour dans le cadre de la TECQ 2010-2013, 431 prévoient des investissements visant leurs infrastructures d'assainissement des eaux usées pour un montant total de 260 M\$.

Dans ce contexte, le Ministère a développé un outil de suivi des recommandations résultant des visites de pérennité et dispose d'une liste des travaux réalisés pour l'année 2012, laquelle est jointe à la présente (Tableau 2).

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

TABLEAU 1

Demande # 55

Pour les trois dernières années, dans le cadre de l'Évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, nombre et pourcentage des stations d'épuration et des ouvrages de surverse dont le respect des exigences de rejet est de moins de 85 %. Liste des correctifs qui ont eu lieu en 2012-2013.

Statistiques sur les évaluations annuelles des années 2009 à 2011

Stations d'épuration - Note pour le respect des exigences de rejets de la station

Année	Nbre de stations évaluées	Nbre de station où note exiq. < 85 %	% < 85 %
2009	740	120	16%
2010	758	133	18%
2011	774	111	14%
Moyenne	757	121	16%

Stations d'épuration - Note pour le respect des exigences de rejets des ouvrages de surverse (OS)

Année	Nbre de stations avec OS	Nbre total OS	Nbre de stations avec note réseau < 85 %	% < 85 %
2009	657	4310	110	17%
2010	668	4359	124	19%
2011	677	4386	135	20%
Moyenne	667	4352	123	18%

Ouvrages de surverse - Nombre d'ouvrages vs respect des exigences de rejets

Année	Nbre d'ouvrages	Exigence oui	Exigence non	% non
2009	4310	3901	409	9%
2010	4359	3899	460	11%
2011	4386	3888	498	11%
Moyenne	4352	3896	456	10%

Note : les résultats pour l'année 2012 seront disponibles en avril 2013.

**Étude des crédits 2012-2013
Demande de renseignements particuliers**

TABLEAU 2

Demande # 55	<p>Pour les trois dernières années, dans le cadre de l'Évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, nombre et pourcentage des stations d'épuration et des ouvrages de surverse dont le respect des exigences de rejet est de moins de 85 %. Liste des correctifs qui ont eu lieu en 2012-2013.</p>
--------------	---

Municipalité	Interventions et travaux correctifs demandés aux municipalités et réalisés en 2012.
ANGE-GARDIEN	Faire la vérification du bon fonctionnement de l'enregistreur de débordement une fois par mois.
ANGE-GARDIEN	Localiser l'émissaire du TP rte 235 et l'inspecter.
CAMPBELL'S-BAY	Installer un déflecteur de matières flottantes vis-à-vis la conduite de trop-plein de régulateur débit Front
CAMPBELL'S-BAY	Installer sur une équerre le bloc repère pour le suivi des débordements du trop-plein régulateur débit Front
CAMPBELL'S-BAY	Réparer la pompe submersible défectueuse du poste pompage Front
CAMPBELL'S-BAY	Enlever l'accumulation de débris sur la passerelle inférieure du puits du poste de pompage Front
CAMPBELL'S-BAY	Vidanger la boue et les débris dans le puits du poste de pompage Front
GIRARDVILLE	Procéder à l'étalonnage du débitmètre
GIRARDVILLE	Réparer le EE-400 et le lien cellulaire
HENRYVILLE	Ajouter un repère au TP gravitaire
HOPE	Modifier l'installation du débitmètre
L'ANSE-SAINT-JEAN	Relocaliser les repères aux endroits appropriés
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Augmenter le temps consacré à l'entretien
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	S'assurer que l'opérateur possède une formation accréditée
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Installer sur une équerre un bloc repère pour le suivi des débordements du trop-plein du régulateur Station
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Installer sur une équerre un bloc repère pour le suivi des débordements du trop-plein du regard 7
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Installer un déflecteur des matières flottantes vis-à-vis la conduite de trop-plein du regard 7
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Retirer les algues sur le pourtour du décanteur primaire et le nettoyer régulièrement
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Mélanger adéquatement les échantillons hebdomadaires (affluent et effluent) avant le remplissage des bouteilles pour envoi au laboratoire
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	Utiliser le compresseur d'air pour l'unité de disques biologiques pour en améliorer le rendement et réduire les odeurs
L'ISLE-AUX-ALLUMETTES (CHAPEAU)	préventif
LORRAINVILLE	Déplacer le point d'échantillonnage de l'affluent au puits humide du PP Dumais
LORRAINVILLE	Étalonner annuellement les pompes du poste de pompage Dumais
LORRAINVILLE	Installer le pluviomètre à une distance acceptable de tout bâtiment ou obstacle

**Étude des crédits 2012-2013
Demande de renseignements particuliers**

TABLEAU 2

Demande # 55	<p>Pour les trois dernières années, dans le cadre de l'Évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, nombre et pourcentage des stations d'épuration et des ouvrages de surverse dont le respect des exigences de rejet est de moins de 85 %. Liste des correctifs qui ont eu lieu en 2012-2013.</p>
---------------------	---

Municipalité	Interventions et travaux correctifs demandés aux municipalités et réalisés en 2012.
LORRAINVILLE	Réparer la pompe de dosage alun
LORRAINVILLE	Nettoyer régulièrement le plancher de la salle d'entreposage du coagulant
MONTEBELLO	Effectuer les relevés quotidiens du déversoir de la gare
MONTEBELLO	Étalonner les pompes et ajuster l'équipement de mesure du débit du poste de pompage principal
MONTEBELLO	Prélever les échantillons d'effluent instantanés dans la chute de la section aval de la chambre VANNE CV-8
MONTEBELLO	Retirer et couper la végétation rives dans les talus intérieurs des digues des étangs
MONTEBELLO	Procéder à l'entretien des talus
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	Installer le bloc repère sur une équerre pour le suivi des débordements du trop-plein Regard D-9A
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	Inspecter régulièrement et nettoyer le réseau d'égout pseudo-domestique
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	Vidanger la boue et les débris accumulés dans le regard D-9A
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	Remettre en fonction l'équipement d'enregistrement de la durée des débordements du trop-plein Regard D-16
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	Relever quotidiennement les données de suivi des débordements du trop-plein Regard D-16
PONT-ROUGE	Installer un nouveau repère de débordement à PP-2
SAINT-ADELPHE	Installer un enregistreur de débordement à PP Principal
SAINT-ADELPHE	Relocaliser le repère de débordement à un endroit approprié pour une observation fidèle des événements
SAINT-ADELPHE	Permettre à l'opérateur de vos OMAE de suivre une formation en lien avec ses tâches
SAINT-ALBAN	Procéder à l'enlèvement de la végétation à l'intérieur du site clôturé
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY	Procéder aux modifications appropriées dans l'automate pour optimiser le bassin de rétention.
SAINT-ELZÉAR (BONAVENTURE)	S'assurer de la bonne programmation du débitmètre et transmettre dorénavant dans SOMAE les débits
SAINT-LIN-LAURENTIDES (AGRANDISSEMENT)	Procéder à l'entretien des talus extérieurs et du coin sud de la clôture
SAINT-LIN-LAURENTIDES (AGRANDISSEMENT)	Assurer une aération adéquate dans les étangs
SAINT-LIN-LAURENTIDES (AGRANDISSEMENT)	Réparer les bases d'ancrage des pompes aux PP3 et PP4
SAINT-LIN-LAURENTIDES (AGRANDISSEMENT)	Déterminer les causes de débordements fréquents au PP2
SAINT-LIN-LAURENTIDES (AGRANDISSEMENT)	S'assurer que l'alarme lumineuse de haut niveau de chaque poste de pompage soit fonctionnelle

Étude des crédits 2012-2013
Demande de renseignements particuliers

TABLEAU 2

Demande # 55

Pour les trois dernières années, dans le cadre de l'Évaluation annuelle de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux, nombre et pourcentage des stations d'épuration et des ouvrages de surverse dont le respect des exigences de rejet est de moins de 85 %. Liste des correctifs qui ont eu lieu en 2012-2013.

Municipalité	Interventions et travaux correctifs demandés aux municipalités et réalisés en 2012.
SAINT-MAGLOIRE	Réparer ou remplacer le débitmètre (28% d'écart)
SAINT-MAGLOIRE	Vérifier régulièrement la précision du débitmètre
SAINT-NARCISSE (MAURICIE)	Éloigner la flotte de débordement de la paroi (se fixe dans le gras) du PP no 1
STOKE	Épandre de la chaux dolomitique 2x/an ou plus au besoin selon les recommandations du fournisseur
TÉMISCAMING (TEMBEC)	Fixer le bloc-repère au régulateur D2-1 sur une équerre
TÉMISCAMING (TEMBEC)	Installer de nouveaux enregistreurs de débordements aux Rég. D1-1, D2-1 et D2-2
TÉMISCAMING (TEMBEC)	Ajouter des déflecteurs de matières flottantes aux PR02 et 03
VAL-DES-MONTS (PERKINS)	Éliminer la végétation sur les champs d'infiltration
VILLE-MARIE (DUHAMEL)	Procéder à l'entretien des talus
YAMASKA	Procéder à l'entretien des talus (désherbage) et enlever la végétation qui pousse sur le rideau séparateur
YAMASKA	Accorder une attention particulière au dosage d'alun
YAMASKA	Assurer un suivi efficace des volumes et de la fréquence de déversements des toilettes des VR
YAMASKA	Réaliser les travaux d'entretien des pièces corrodées (peinture)
YAMASKA	Étalonner les pompes du poste principal

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 56

État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMROT à ce sujet.

Les rôles d'évaluation entrés en vigueur depuis le milieu des années 2000 se sont traduits par des augmentations élevées de taxes pour certaines résidences. Cette situation affecte particulièrement les résidences voisines des lacs ou des cours d'eau (résidences riveraines). Or, certaines de ces résidences sont occupées par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber les hausses de taxes. La LFM contient des dispositions permettant d'atténuer les effets d'une hausse des valeurs foncières, mais les municipalités ne s'en prévalent pas toujours et elles ne sont pas adaptées à toutes les situations.

Le Ministère s'est penché sur les solutions possibles depuis 2007, notamment dans le cadre d'une table ronde composée de représentants des municipalités, des évaluateurs et des groupes s'exprimant au nom des contribuables, qui s'est réunie en 2008 et en 2009. En mars 2011, pour donner suite à une résolution adoptée par l'Assemblée nationale en octobre 2010, le gouvernement a déposé le projet de loi no 4. La solution de compromis mise de l'avant dans le projet de loi est celle d'un crédit de taxes foncières ciblé. Cette mesure viserait les personnes les plus affectées par les augmentations élevées de taxes foncières, en habilitant les municipalités à leur accorder, facultativement, des crédits de taxes foncières lorsqu'elles satisferont à certains critères, notamment lorsque l'augmentation de la valeur de leur résidence dépasse la moyenne de 7,5 %, qu'elles en sont propriétaires depuis plus de 15 années et que leurs revenus sont équivalents à ceux déterminant l'admissibilité au crédit d'impôt à la solidarité (CIS).

Le projet de loi no 4, déposé à l'Assemblée nationale en mars 2011, visait à apporter une solution à la situation des propriétaires de résidences touchées par une hausse de leur fardeau de taxes foncières excédant la moyenne de façon significative, en permettant aux municipalités de leur octroyer un crédit de taxes.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 57

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2012-2013 : a) l'objet des consultations; b) le moyen utilisé; c) les dates de rencontres; d) les communautés et les personnes consultées; e) les résultats des consultations; f) les montants afférents.

- a) Consultation sur le projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme
- b) La démarche de consultation a été lancée par l'envoi d'une lettre et d'un document explicatif aux chefs de 31 communautés autochtones réparties sur le territoire d'application prévu pour la loi.
- c) Il n'y a pas eu de rencontre puisque le projet de loi est devenu sans effet avec le changement de gouvernement. Toutefois, une communauté avait manifesté un intérêt à tenir une rencontre d'échanges. Il est prévu qu'une telle rencontre soit tenue dans le cadre des travaux préparatoires à la relance de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- d) Sans objet.
- e) Sans objet.
- f) Sans objet.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 58

Liste et détails des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2012-2013. Ventilation selon les mandats confiés par le ministre ou selon la propre initiative de la CMQ.

La Commission municipale du Québec a remis le 2 mai 2012 son rapport au gouvernement portant sur l'enquête publique de la Municipalité de Lamarche. Ce rapport a été rendu public par le gouvernement en novembre 2012¹.

Ce rapport découle du mandat accordé par le gouvernement au terme du décret 38-2011 du 2 février 2011 qui portait sur :

- les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles se seraient placés certains élus;
- les ingérences indues de certains élus dans l'administration de la municipalité;
- le processus d'octroi des contrats municipaux.

Il n'y a aucun mandat d'enquête en cours présentement à la Commission municipale du Québec.

¹ La lettre transmise à la municipalité de Lamarche en novembre 2012 ainsi que le rapport de la Commission municipale sont disponible sur le site Internet du MAMROT, dans la section « Gestion contractuelle et éthique ».

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 59

Tous les documents, notes, mémos, lettres ou états de situation relativement à l'abolition de la Société québécoise d'assainissement des eaux et le transfert de ses activités au MAMROT ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.

Liste des documents, notes, mémos et autres (2012-2013):

1-Fiche de renseignements de la SQAE en août 2012

2-États financiers de la SQAE au 31 mars 2012

3-Attestation Évènements postérieurs à la date de clôture des États financiers du 31 mars 2012

Toutes les opérations restantes de la SQAE ont été transférées au MAMROT en date de juillet 2011, date de l'abolition de la SQAE.

1-Fiche de renseignements de la SQAÉ en août 2012

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU QUÉBEC

PRÉSENTATION :

Créée en 1980, la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) est une société d'État au service des municipalités. La SQAE avait, entre autres, comme mandat de concevoir, de construire, d'améliorer, d'agrandir, de mettre en marche, de financer et d'exploiter des ouvrages d'assainissement des eaux pour les besoins des municipalités. Elle agissait également comme conseillère auprès des municipalités en matière de réalisation et d'exploitation d'ouvrages d'assainissement des eaux.

Au total, la SQAE a géré et, pour la plupart des projets, financé la réalisation de plus de 724 projets municipaux d'assainissement des eaux représentant des investissements de près de 3,8 milliards de dollars.

ÉTAT DE SITUATION :

La Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux (L.R.Q., chapitre S-18.2.1) est abrogée (L.Q., 2011, c.16). Les dispositions de cette Loi, entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2011, transfèrent les droits et obligations de la Société au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). À cet égard, une entente a été conclue avec le ministère des Finances pour annuler, le 1^{er} avril 2011, tous les emprunts de la Société dus au Fonds de financement du Québec.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire agit à titre de liquidateur de la Société. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit verser au Fonds consolidé du revenu le produit de la liquidation de la Société.

ACTIONS ENTREPRISES :

L'employé de la Société est devenu un employé du MAMROT.

La directrice des infrastructures stratégiques du MAMROT a été désignée liquidatrice de la Société en juillet 2011.

En date de mars 2012, tous les actifs et passifs de la Société ont été intégrés dans les comptes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Un mandat a été confié au CSPQ pour examiner l'hébergement des serveurs de la Société au MAMROT et effectuer une mise à jour des systèmes informatiques de la Société.

Une compensation des dettes de la SQAE, envers le Fonds de financement, a été effectuée le 1^{er} avril 2011. Depuis cette date, seules les créances des municipalités demeureront à recevoir par le MAMROT lesquelles sont versées au Fonds consolidé du revenu. Le Fonds d'amortissement des municipalités sera versé au Fonds consolidé du revenu au fur et à mesure des échéances des anciens emprunts qui lui sont rattachés. Au 31 mars 2012, les créances à recevoir sont de 94.1 M\$ et la valeur du Fonds d'amortissement s'établit à 41,2 M\$.

*Source : Direction générale des infrastructures
Date : 2012-08-08*

2-États financiers de la SQAÉ au 31 mars 2012

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE DE NEUF MOIS CLOS AU
31 MARS 2012

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Bilan	3 - 4
Notes complémentaires	5

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise d'assainissement des eaux (Société) pour l'exercice de neuf mois clos au 31 mars 2012 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

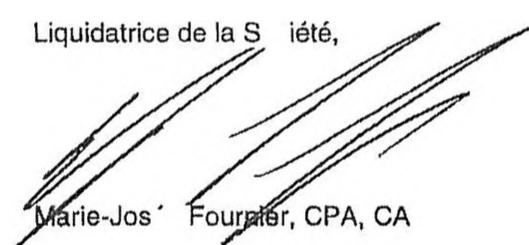
La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Abolition de la Société québécoise d'assainissement des eaux

J'attire l'attention sur la note 1 des états financiers, qui fait état de l'abolition de la Société québécoise d'assainissement des eaux et du transfert de ses activités au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et au ministre des Finances le 1 juillet 2011.

Liquidatrice de la Société,



Marie-Josée Fournier, CPA, CA

Québec, le 24 mai 2012

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE DE NEUF MOIS CLOS AU 31 MARS 2012

	<u>31 mars 2012</u> (9 mois)	<u>30 juin 2011</u> (3 mois)
	(en milliers de dollars)	
PRODUITS		
Honoraires de gestion	-	1
Produits financiers		
Gouvernement du Québec (note 2)	3 818	141
Municipalités	-	1 848
Autres	-	396
	<u>3 818</u>	<u>2 386</u>
CHARGES		
Frais de fonctionnement	-	2
Frais financiers (note 2)	<u>3 818</u>	<u>2 384</u>
	<u>3 818</u>	<u>2 386</u>

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2012****1. IDENTIFICATION ET FIN DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ**

La Société québécoise d'assainissement des eaux, personne morale au sens du Code civil et constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-18.2.1) a été abolie en date du 1^{er} juillet 2011 (2011, chapitre 16). Les droits et obligations de la Société ont été transférés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 1^{er} juillet 2011, à l'exception des droits et obligations liés aux emprunts obligataires de la Société et aux emprunts contractés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire verse au fonds consolidé du revenu le produit de la liquidation de la Société.

En vertu de l'article 239 (2011, chapitre 16), l'avis de clôture de la liquidation de la Société ne peut être déposé tant que l'emprunt obligataire en cours demeure en vigueur.

2. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le capital et les intérêts de l'emprunt obligataire de 50 000 000 \$, échéant le 31 juillet 2014 au taux d'intérêt annuel de 10,20 %, sont assumés et garantis par le gouvernement du Québec.

Selon l'article 237 (2011, chapitre 16), le ministre des Finances, à compter du 1^{er} juillet 2011, a la pleine administration de l'emprunt obligataire de la Société. Les sommes nécessaires aux fins de cet emprunt sont prises sur le Fonds consolidé du revenu.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3-Attestation Évènements postérieurs à la date de clôture des États financiers
du 31 mars 2012

Le 15 octobre 2012

Monsieur Simon-Pierre Falardeau, CPA, CA
Contrôleur des finances
Aile St-Amable, 2^e étage
1058, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5T2

Nom de l'entité : SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Monsieur,

Évènements postérieurs à la date de clôture des états financiers du 31 mars 2012

- Nous attestons qu'entre la date de notre fin d'exercice au 31 mars 2012 et la date de la présente, il ne s'est produit aucun évènement qui modifie de façon importante nos états financiers ou qui a des répercussions importantes sur nos activités futures ou celles du gouvernement.
- Les évènements importants survenus entre la date de notre fin d'exercice et la date de la présente sont ceux mentionnés en annexe.

Autre information

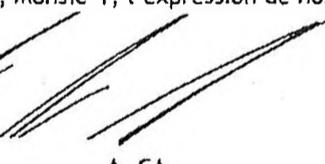
Nous attestons qu'en date de la présente, nous n'avons pas eu connaissance de cas effectifs ou potentiels de non-conformité aux lois, règlements et directives officielles du gouvernement qui justifieraient d'en présenter les incidences dans nos états financiers ou de modifier ces derniers.

Nous attestons qu'en date de la présente, nous n'avons pas eu connaissance de fraudes, avérées ou soupçonnées, impliquant des dirigeants. De plus, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments qui pourraient avoir une incidence importante sur les données financières tels que des fraudes mettant en cause des employés ou d'autres personnes, des soupçons ou allégations de fraudes portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes, ainsi que des erreurs, qui justifieraient de modifier nos états financiers.

Nous nous engageons à vous informer de tout évènement qui pourrait modifier de façon importante nos états financiers ou encore avoir des répercussions importantes sur nos activités futures ou sur celles du gouvernement, et ce, pour la période comprise entre la date de la présente et celle de la publication des états financiers consolidés du gouvernement du Québec.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Jo
Directrice


Simon-Pierre Falardeau, CPA, CA

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #60

Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités autres que Québec et Montréal et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités autres que Québec et Montréal.

Il n'y a pas de municipalité autre que les villes de Québec et Montréal concernée par ce genre de transfert.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 61

État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014

Au Québec, près de 1 000 installations municipales de production d'eau potable desservent environ 86 % de la population. À la suite des événements de Walkerton, 90 municipalités aux prises avec un problème de contamination de l'eau potable ont été identifiées par le MDDEFP afin d'apporter des correctifs à leurs installations. En juin 2001, en raison de la révision du Règlement sur la qualité de l'eau potable, 200 municipalités supplémentaires ont été identifiées par le MDDEFP (voir le tableau synthèse à l'annexe 1).

Depuis 2001, plus de 1,0 G\$ d'aide financière ont été accordés pour le traitement et la mise aux normes d'installations de production d'eau potable.

En date du 19 octobre 2012, la situation se résume de la façon suivante pour les 290 projets ciblés par le MDDEFP :

- Opération 90 : travaux complétés dans 85 réseaux (annexe 2). Il y a 5 réseaux non réglés (incluant un réseau dont les travaux sont complétés, mais en attente de l'avis de conformité) (annexe 3).
- Opération 200 : travaux complétés dans 137 réseaux (annexe 4). Il y a 63 réseaux non réglés (incluant 9 réseaux dont les travaux sont complétés, mais en attente de l'avis de conformité et 9 autres dont les travaux sont en cours) (annexe 5).

OPÉRATION 90

Résumé de l'état d'avancement – septembre 2012 (mise à jour 19 oct. 2012)

	Dossiers non réglés
Total	5
Étape de la recherche eau souterraine	2
Demande d'autorisation déposée au MDDEFP (début prochain des travaux)	2
Travaux complétés, en attente de conformité	1

Nombre de dossiers réglés dans l'opération 90 : 85

Nombre de dossiers complétés ou en construction dans l'opération 90 : 86 (95,6 %)

OPÉRATION 200 - EAU DE SURFACE

Résumé de l'état d'avancement – septembre 2012 (mise à jour 19 oct. 2012)

	Dossiers non réglés
Total	63
Recherche eau et technologie	14
Solutions identifiées (prochaine étape : plans et devis)	19
Demande d'autorisation déposée au MDDEFP (début prochain des travaux)	9
Projets autorisés par le MDDEFP, travaux non débutés	3
Travaux en cours	9
Travaux complétés, en attente de conformité	9

Nombre de dossiers réglés dans l'opération 200 : 137

Nombre de dossiers complétés ou en construction dans l'opération 200 : 155 (77,5 %)

OPÉRATION 90

Liste des 85 réseaux réglés par municipalité et leur circonscription électorale

Date de mise à jour : 2012-10-12

Région	Municipalité (réseau)	Circonscription électorale	Type de réseau*	Nombre
01	St-Godard-de-Lejeune (Lejeune)	Kamouraska-Témiscouata	M	11
	Trinité-des-Monts (École La Trinité)	Rimouski	P	
	Esprit-Saint (École La Colombe)	Rimouski	P	
	Rivière-Ouelle (Aqueduc Deschêne)	Kamouraska-Témiscouata	M	
	Rivière-Ouelle (Aqueduc du Village)	Kamouraska-Témiscouata	M	
	Rivière-Ouelle (Aqueduc Paradis-Lachance)	Kamouraska-Témiscouata	M	
	St-Juste-du-Lac (École Plein Soleil)	Kamouraska-Témiscouata	P	
	Saint-Moïse (Saint-Moïse)	Matapédia	M	
	Saint-Simon	Rivière-du-loup	M	
	Saint-Vianney	Matapédia	M	
	Saint-Adelme (Saint-Adelme)	Matane	M	
02	Saint-Prime (Saint-Prime)	Roberval	M	12
	St-David-de-Falardeau	Dubuc	M	
	St-Eugène-d'Argentenay	Roberval	M	
	L'Anse-St-Jean	Dubuc	M	
	Saint-Prime (Aq Dufour et Société)	Roberval	M	
	Saguenay (Canton Tremblay)	Chicoutimi	M	
	Chambord (Coop. Aque. des Sables)	Roberval	M	
	Desbiens (Desbiens)	Lac-Saint-Jean	M	
	St-André-du-Lac-St-Jean (Aq. des rgs 3 et 4)	Lac-Saint-Jean	M	
	St-Henri-de-Taillon (St-Henri-de-Taillon)	Lac-Saint-Jean	M	
	Hébertville (Hébertville)	Lac-St-Jean	M	
	Albanel (Albanel – rangs 6 et 7)	Roberval	M	
03	Saint-Urbain (Saint-Urbain)	Charlevoix	M	10
	Les Éboulements (Les Éboulements)	Charlevoix	M	
	Baie-Saint-Paul (Aq. Mare à la Truite)	Charlevoix	P	
	Château-Richer (Aq. Domaines Champêtres)	Montmorency	M	
	Saint-Alban (Aqueduc Rivière-Blanche)	Portneuf	M	
	Saint-Joseph-de-la-Rive (Aq. du Quai)	Charlevoix	M	
	La Malbaie (Sources Joyeuses)	Charlevoix	M	
	La Malbaie (Pointe-au-Pic)	Charlevoix	M	
	La Malbaie (Sources Paquet)	Charlevoix	M	
	Baie-Saint-Paul (Aq. Dom. de la Montagne)	Charlevoix	P	
04	Parent (Ville de la Tuque)	Laviolette	M	1
05	Audet (Audet)	Mégantic-Compton	M	12
	Coaticook (Aqueduc. Stanhope)	St-François, Mégantic-Compton	P	
	Martinville (Martinville)	Mégantic-Compton	M	
	Weedon (Fontainebleau)	Mégantic-Compton	M	
	Saint-Malo (École N-D-de-Toute-Aide)	Mégantic-Compton	P	
	Hatley (village)	Orford	M	
	Eaton	Mégantic-Compton	M	
	La Patrie	Mégantic-Compton	M	
	Bury	Mégantic-Compton	M	
	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Mégantic-Compton	M	
	Saint-Romain	Mégantic-Compton	M	

Région	Municipalité (réseau)	Circonscription électorale	Type de réseau*	Nombre
	Scotstown	Mégantic-Compton	M	
06	Senneville (Senneville)	Nelligan	M	1
08	Gaboury-Latulipe	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	M	1
09	Aylmer-Sound	Duplessis	M	3
	Bonne-Espérance (Rivière-Saint-Paul)	Duplessis	M	
	Bonne-Espérance (Vieux-Fort)	Duplessis	M	
11	Marsoui (Marsoui)	Matane	M	5
	L'Île-du-Havre-Aubert (En. Island Inter. Sch.)	Îles-de-la Madeleine	P	
	Port-Daniel (Shigawake Port-Daniel Sch.)	Bonaventure	P	
	Saint-Alphonse (Saint-Alphonse)	Bonaventure	M	
	Mont-Saint-Pierre	Matane	M	
12	Saint-Malachie (Aq. Philippe Labrecque)	Bellechasse	P	18
	Notre-Dame-des-Pins (Aqueduc Bon-Eau)	Beauce-Sud	M	
	Saint-Magloire (Saint-Magloire)	Bellechasse	M	
	Berthier-sur-Mer (Réseau de l'Anse)	Montmagny-L'Islet	M	
	Beaumont (Beaumont)	Bellechasse	M	
	East-Broughton (East-Broughton Nord)	Frontenac	M	
	Saint-Luc (Saint-Luc)	Bellechasse	M	
	Saint-Frédéric (Saint-Frédéric)	Beauce-Nord	M	
	Notre-Dame-des-Pins (Aqueduc Poulin)	Beauce-Sud	P	
	Lotbinière (Aq. Rang St-François)	Lotbinière	P	
	Ste-Clothilde-de-Beauce (Aq. Côté-Nord)	Frontenac	P	
	Saint-Georges (Teceausol)	Beauce-Sud	P	
	Beaulac (Beaulac)	Richmond	M	
	Ste-Clothilde-de-Beauce (Éc. Ste-Clothilde)	Frontenac	P	
	Saint-Côme-de-Linière (Dumas Poulin)	Beauce-sud	M	
	Saint-Adrien-d'Irlande	Frontenac	M	
St-François-de-la-Rivière-du-Sud	Montmagny-L'Islet	M		
St-Paul-de-Montminy (St-Paul-de-Montmi.)	Montmagny-L'Islet	M		
14	St-Michel-des-Saints (St-Michel-des-Saints)	Berthier	M	1
15	Kiamika (Kiamika)	Labelle	M	4
	L'Ascension (L'Ascension)	Labelle	M	
	Amherst	Labelle	M	
	Saint Hippolyte (Domaine Cabanac)	Bertrand	P	
16	Salaberry-de-Valleyfield (Port de Valleyfield)	Beauharnois	M	4
	Les Cèdres (Aqueduc Lauzon)	Soulanges	M	
	Saint-Pie (Camping du Vieux foyer)	Iberville	P	
	Saint-Pie (Camping Grand-Air enr.)	Iberville	P	
17	Sainte-Monique (Coopération du Cordeau)	Nicolet-Yamaska	M	2
	Notre-Dame-de-Ham	Richmond	M	
DOSSIERS RÉGLÉS			M=67 P=18	85

* Note : M : municipal P : privé

OPÉRATION 90

Liste des 5 réseaux non réglés par municipalité et leur circonscription électorale

Date de mise à jour : 2012-10-17

Région	Municipalité (réseau)	Circonscription électorale	Nombre
Région 01	Les Méchins*	Matane-Matapédia	1
Région 09	Port-Cartier	Duplessis	2
	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Duplessis	
Région 11	La Martre	Gaspé	2
Total			5

* Les travaux sont complétés, en attente de conformité.

OPÉRATION 200 EAU DE SURFACE
Liste des 137 dossiers municipaux réglés et leur circonscription électorale

Date de mise à jour : 2012-10-19

Région	Municipalités (Exploitations)	Circonscription électorale	Population*	Nombre
01	Cabano	Kamouraska-Témiscouata	3 000	13
	Dégelis	Kamouraska-Témiscouata	2 000	
	Grosses-Roches	Matane	500	
	La Pocatière	Kamouraska-Témiscouata	4750	
	Matane	Matane	13500	
	Métis-sur-Mer	Matapédia	600	
	Rimouski	Rimouski	30 001	
	Saint-Anaclet (Saint-Anaclet-de-Lessard)	Rimouski	1 200	
	Saint-Cyprien	Rivière-du-Loup	875	
	Saint-Hubert (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)	Rivière-du-Loup	867	
	Saint-Marc-du-Lac-Long	Kamouraska-Témiscouata	350	
	Saint Pascal	Kamouraska-Témiscouata	59	
	Trois-Pistoles	Rivière-du-Loup	4 500	
02	Albanel (Secteur village)	Roberval	1 030	20
	Alma (St-Cœur-de-Marie)	Lac-Saint-Jean	25700	
	Bégin	Dubuc	702	
	Lac-à-la-Croix	Lac-Saint-Jean	990	
	Lamarche	Lac-Saint-Jean	578	
	Péribonka	Roberval	401	
	Petit-Saguenay	Dubuc	248	
	Saint-André-du-Lac-St-Jean	Lac-Saint-Jean	350	
	Sainte-Hedwidge	Roberval	720	
	Sainte-Jeanne-d'Arc	Roberval	800	
	Sainte-Monique	Lac-Saint-Jean	900	
	Sainte-Rose-du-Nord	Dubuc	139	
	Saint-Félix-d'Otis	Dubuc	400	
	Saint-François-de-Sales	Roberval	800	
	Saint-Fulgence	Dubuc	1 635	
	Saint-Henri-de-Taillon (Plage Wilson)	Lac-Saint-Jean	479	
	Saint-Thomas-Didyme	Roberval	772	
	Saguenay (Secteur Chicoutimi-Nord)	Chicoutimi	11 064	
Saguenay (Shipshaw Lac réservoir)	Jonquière	1192		
Saint-Stanislas	Roberval	201		
03	Beauport	Montmorency	70 001	15
	Beaupré	Charlevoix	6 300	
	Charlesbourg (Aqueduc régional)	Chauveau et Charlesbourg	22 000	
	Charlesbourg (Lac des Érables)	Chauveau et Charlesbourg	39 000	
	Fossambault-sur-le-Lac	Portneuf	1 933	
	La Malbaie (Gauthier)	Charlevoix	350	
	La Malbaie (Kane)	Charlevoix	2700	
	Lac-Delage	Chauveau	290	
	Pont-Rouge (Grand-Remous)	Portneuf	525	
	Portneuf	Portneuf	1100	
	Saint-Aimé-des-Lacs	Charlevoix	363	
	Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	Charlevoix	365	
	Saint-Irénée	Charlevoix	377	
	Saint-Marc-des-Carières	Portneuf	2650	
Saint-Siméon	Charlevoix	1045		

Région	Municipalités (Exploitations)	Circonscription électorale	Population*	Nombre
04	Hérouxville	Laviolette	800	4
	Lac-aux-sables	Portneuf	1015	
	La Tuque	Laviolette	12 500	
	St-Boniface-de-Shawinigan (Lac-Thomas)	Saint-Maurice	1 625	
05	Ayer's Cliff	Orford	892	10
	Bromptonville	Johnson	3 200	
	Courcelles	Beauce-Sud	750	
	Lac-Mégantic	Mégantic-Compton	6 001	
	Potton (Owl's Head)	Brome-Missisquoi	300	
	Saint-Benoît-du-Lac (Abbaye Saint-Benoît)	Brome-Missisquoi	140	
	Saint-Denis-de-Brompton	Johnson	500	
	Saint-Élie-d'Orford (Secteur Montjoie)	Orford	900	
	Valcourt	Johnson	3450	
Weedon	Mégantic-Compton	1 200		
06	L'Île-Dorval	Marquette	51	1
07	Campbell's Bay	Pontiac	880	11
	Fasset	Papineau	300	
	Fort-Coulonge	Pontiac	1 640	
	Gracefield	Gatineau	867	
	L'Île-aux-Allumettes	Pontiac	400	
	Leslie-Clapham-et-Huddersfield	Pontiac	200	
	Maniwaki	Gatineau	4527	
	Montebello	Papineau	1 240	
	Pontiac	Pontiac	600	
	Notre-Dame-de-la-Salette	Papineau	300	
	Val-des-Bois	Papineau	230	
08	Guérin	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	185	5
	Malartic	Abitibi-Est	4140	
	Laverlochère	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	600	
	Saint-Édouard-de-Fabre	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	800	
	Temiscaming	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	3 000	
09	Colombier (Saint-Marc-de-la-Tour)	René-Lévesque	180	4
	Colombier (Sainte-Thérèse-de-Colombier)	René-Lévesque	580	
	Forestville	René-Lévesque	3748	
	Sacré-Cœur	René-Lévesque	2050	
10	Baie-James (Radisson)	Ungava	450	2
	Chapais	Ungava	2 030	
11	Carleton	Bonaventure	2 500	7
	Chandler	Gaspé	4 070	
	Maria	Bonaventure	2200	
	Matapédia	Bonaventure	480	
	New Carlisle	Bonaventure	1875	
	Paspébiac	Bonaventure	3548	
	Sainte-Anne-des-Monts	Matane	7400	
12	Coleraine (Saint-Joseph-de-Coleraine)	Frontenac	1800	8
	Lac-Étchemin	Bellechasse	3000	
	Lac-Frontière	Montmagny-L'Islet	189	
	Buckland (Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland)	Bellechasse	515	
	Saint-Damien-de-Buckland	Bellechasse	2000	
	Saint-Georges (Secteur ouest)	Beauce-Sud	6 300	
	Saint-Perpétue	Nicolet-Yamaska	1610	
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Montmagny-L'Islet	800	

Région	Municipalités (Exploitations)	Circonscription électorale	Population *	Nombre
14	Chertsey	Bertrand	425	4
	Saint-Charles-de-Mandeville	Berthier	1050	
	Saint-Côme	Berthier	900	
	Sainte-Émilie-de-l'Énergie	Berthier	950	
15	Brébeuf	Labelle	822	22
	Grenville	Argenteuil	1432	
	Huberdeau	Argenteuil	800	
	Labelle	Labelle	1190	
	Lac-des-Écorces	Labelle	1048	
	La Conception	Labelle	555	
	La Minerve	Labelle	250	
	Mont-Laurier (La Dam)	Labelle	8000	
	Mont-Laurier (Lac Thibault)	Labelle	122	
	Mont-Tremblant (Lac Brière)	Labelle	90	
	Mont-Tremblant (Lac Tremblant)	Labelle	2 356	
	Morin-Heights (Lac Vert)	Argenteuil	1450	
	Nominuingue	Labelle	1 000	
	Saint-Hippolyte	Bertrand	196	
	Sainte-Adèle (Secteur Entremont)	Bertrand	300	
	Sainte-Adèle (Secteur Mont-Rolland)	Bertrand	300	
	Saint-Adolphe-d'Howard (Secteur des Terrasses)	Argenteuil	350	
	Sainte-Anne-du-Lac	Bertrand-Prevost	525	
	Ste-Marguerite-Estérel (Secteur Estérel)	Bertrand		
	Ste-Marguerite-Estérel (Secteur Ste-Marguerite)	Bertrand	1 300	
Sainte-Véronique (Rivière-Rouge)	Labelle	600		
Val-Barrette	Labelle	500		
16	Châteauguay	Châteauguay	50 000	10
	Lacolle	Huntingdon	1600	
	Pointe-des-Cascades	Soulanges	620	
	Régie I.E.V.R. (Lac Hertel-Mont-St-Hilaire)	Borduas	1 000	
	R.I.A.E.P.H.V. (Henryville)	Iberville	630	
	St-Bruno-de-Montarville(Moulin)	Chambly	24392	
	Saint-Clet	Soulanges	1 200	
	Saint-Damase (Secteur Village)	Saint-Hyacinthe	2500	
	Saint-Pie (Secteur Village)	Iberville	3432	
	Saint-Timothée (Expro)	Soulanges	27	
17	Saint-Pierre-les-Becquets	Lotbinière	1494	1
Dossiers réglés :				137

(* populations 2005)

OPÉRATION EAU DE SURFACE
Liste des 63 réseaux municipaux non réglés et leur circonscription électorale

Date de mise à jour : 2012-10-19

Région	Municipalité (réseau)	Circonscription électorale	Nombre
	La Rédemption	Matapédia	12
	Lac-au-Saumon	Matapédia	
	Métis-sur-Mer	Matapédia	
	Notre-Dame-du-Lac	Kamouraska-Témiscouata	
	Rivière-Bleue	Kamouraska-Témiscouata	
	Saint-Donat	Matapédia	
	Sainte-Félicité	Matane	
	Saint-Gabriel (Saint-Gabriel de Rimouski)	Matapédia	
	Saint-Ulric	Matane	
	Sayabec	Matapédia	
	Val-Brillant	Matapédia	
Région 02	Hébertville-Station	Lac-Saint-Jean	6
	Lac-Kénogami	Jonquière	
	Larouche	Lac-Saint-Jean	
	Saint-Bruno	Lac-Saint-Jean	
	St-David-de-Falardeau	Dubuc	
	Saint-Nazaire de Chicoutimi (Saint-Nazaire)	Lac-Saint-Jean	
Région 04	Grand-Mère	Laviolette	4
	Lac-à-la-Tortue	Laviolette	
	Saint-Tite	Laviolette	
	Shawinigan	Laviolette	
Région 05	Eastman	Brome-Missisquoi	6
	Hatley Acres (Hatley)	Orford	
	Magog	Orford	
	North Hatley	Orford	
	Sherbrooke	Sherbrooke, St-François	
	Waterville	St-François	
Région 06	Montréal (Usine DesBaillets)	Marguerite-Bourgeoys	2
	Montréal (Usine Atwater)	Saint-Henri-Sainte-Anne	
Région 07	Bryson	Pontiac	2
	Portage-du-Fort	Pontiac	
Région 08	Angliers	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	2
	Belleterre	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	
Région 09	Baie-Comeau (Mingan)	René-Lévesque	14
	Baie-Comeau (Saint-Georges)	René-Lévesque	
	Baie-Comeau (McCormick)	René-Lévesque	
	Baie-Comeau (Sainte-Amélie)	René-Lévesque	
	Baie-Johan-Beez	Duplessis	
	Baie-Trinité	René-Lévesque	
	Chutes-aux-Outardes	René-Lévesque	
	Fermont	Duplessis	
	Franquelin	René-Lévesque	
	Grandes-Bergeronnes	René-Lévesque	
	Les Escoumins	René-Lévesque	
	Longue-Rive (Pointe-à-Boisvert)	René-Lévesque	
	Schefferville	Duplessis	
	Tadoussac	René-Lévesque	
	Chibougamau	Ungava	1
Région 11	Caplan	Bonaventure	8
	Cloridorme	Gaspé	
	Gaspé (Gaspé-Centre-Ville)	Gaspé	
	Gaspé (Rivière-au-Renard)	Gaspé	

Région	Municipalité (réseau)	Circonscription électorale	Nombre
	Grande-Rivière	Gaspé	
	Murdochville	Gaspé	
	Percé	Gaspé	
	Ste-Madeleine (Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine)	Matane	
Région 12	Thetford Mines	Frontenac	1
Région 14	Rawdon	Rousseau	2
	Saint-Zénon	Berthier	
Région 15	Sainte-Agathe-des-Monts (Secteur Lac Grignon)	Bertrand	4
	Sainte-Agathe-des-Monts (Secteur Belvoir)	Bertrand	
	Sainte-Agathe-des-Monts (Secteur Sud)	Bertrand	
	Saint-Adolphe-d'Howard (Secteur village)	Argenteuil	
Région 16	Sutton (Canton)	Brome-Missisquoi	1

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demandes 62

Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2012-2013.

Au cours de l'année financière 2012-2013, certains volets des programmes suivants étaient disponibles* :

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) (Annexes 1.1 et 1.2)

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) (Annexes 2.1 et 2.2)

Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) (Annexes 3.1 et 3.2)

Les « programmes disponibles » sont ceux pour lesquels les municipalités bénéficiant d'une aide financière pouvaient poursuivre la réalisation de leur projet et ceux pour lesquels il était toujours possible d'accorder de l'aide financière pour de nouveaux projets.

FIMR - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 1.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales¹
Sainte-Marie	Traitement de l'eau potable - Définition du projet (en lien avec 610153)	20 186 \$
Barraute	Alimentation en eau potable - Résidants Route 397 Nord - Rang 2	- \$
Saint-Célestin	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire - Rue Marquis Nord	- \$
Grand-Saint-Esprit	Alimentation en eau potable - Mise aux normes	30 471 \$
Carignan	Mise aux normes et modifications de l'usine de filtration	67 674 \$
Deux-Montagnes	Mise aux normes de l'usine de filtration de Deux-Montagnes	- \$
Sainte-Justine	Traitement de l'eau potable	37 001 \$
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Alimentation en eau potable - mise aux normes	- \$
Lac-Saint-Paul	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	- \$
Sainte-Marie	Usine de production d'eau potable sur la rivière Chaudière (en lien avec 600050)	482 087 \$
Saint-Joseph-de-Lepage	Infrastructures d'aqueduc et d'égout domestique	- \$
Donnacona	Usine d'eau potable de Donnacona	- \$
La Tuque	USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE LA TUQUE	- \$
Mirabel	Mise aux normes puits d'eau potable # 3, rang Ste-Marguerite	- \$
Brownsburg-Chatham	Travaux d'augmentation de la capacité et de mise aux normes de l'usine de filtration	17 169 \$
Brownsburg-Chatham	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable du secteur St-Philippe	44 348 \$
Saint-Zotique	Mise aux normes de la station de production d'eau potable	43 026 \$
Saint-Jérôme	Ajout d'un système de désinfection par irradiation UV et agrandissement de la réserve d'eau potable	186 643 \$
Frontenac	Réhabilitation du puits 4-A et construction d'un réservoir avec poste de surpression	27 602 \$
Fort-Coulonge	Travaux de mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	- \$
Saint-Philémon	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	- \$
Daveluyville	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	205 \$
Sutton	Secteur Montagne - Ajout d'une deuxième barrière de désinfection aux ultraviolets	- \$
L'Île-Perrot	Usine de filtration de l'Île-Perrot mise en conformité	- \$
Vaudreuil-Dorion	Mise aux normes de l'usine de filtration	43 719 \$
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable (en lien avec 611111)	48 938 \$
Saint-Malachie	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	- \$
Saint-Félix-de-Valois	Mise aux normes des équipements d'eau potable	- \$
Grosses-Roches	Mise aux normes eau potable	48 750 \$
Sainte-Julienne	Construction de conduites d'eau potable au domaine du Lac Lemenn et au domaine du Lac Dufour	- \$
Gaspé	Mise aux normes de l'eau potable du secteur Anse-au-Griffon	86 268 \$
Saint-Zénon	Mise aux normes de l'eau potable	- \$
Saint-Liboire	Mise aux normes de la station d'eau potable	36 620 \$
Rivière-au-Tonnerre	Mise aux normes - Alimentation et distribution de l'eau potable (secteur Sheldrake)	176 688 \$
Potton	Mise aux normes des installations de captage et distribution d'eau potable - Secteur Owl's Head	- \$
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable - Définition du projet (en lien avec 610632)	- \$
Magog	Usine de traitement d'eau potable	232 574 \$
Rigaud	Mise en conformité de l'usine de filtration	- \$

FIMR - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 1.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales¹
Stukely-Sud	Construction d'un nouveau puits	- \$
East Hereford	Construction d'un nouveau puits	10 986 \$
Rosemère	Mise aux normes Travaux de construction d'un poste auxiliaire de pompage d'eau brute	- \$
Beauharnois	Mise aux normes usine de production d'eau potable ville de Beauharnois - secteur Melocheville	- \$
Cowansville	Usine de filtration Système de dosage permanent de charbon activé et améliorations au système de contrôles	- \$
Mont-Tremblant	Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable de Mont-Tremblant - Secteur Village	- \$
Stratford	Mise aux normes des infrastructures municipales / Amélioration de l'approvisionnement et du traitement de l'eau potable	- \$
Sainte-Hélène-de-Bagot	Alimentation en eau potable	30 976 \$
Lac-Saint-Paul	Réalisation des travaux relatifs au captage et au traitement de l'eau	17 262 \$
Saint-Bruno	Projet commun d'alimentation en eau Municipalités de Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales¹
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable, de distribution, de collecte et de réfection d'ouvrages d'assainissement des eaux	150 427 \$
Frelighsburg	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau souterraine et assainissement des eaux usées	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

PIQM - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 2.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Saint-Jérôme	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable - Secteurs Jolibourg et du Domaine Bertrand et réfection du poste de surpression De Martigny	16 338 \$
Saint-Ambroise	Raccordement du réseau d'aqueduc du Rang Double	- \$
Saint-Alban	Mise aux normes du réseau d'aqueduc de la rivière Blanche	29 790 \$
Colombier	Mise aux normes Alimentation en eau - Secteurs Sainte-Thérèse-de-Colombier et Saint-Marc-de-Latour	106 701 \$
Morin-Heights	Amélioration de la qualité de l'eau potable du réseau Beaulieu	22 736 \$
Morin-Heights	Amélioration de la qualité de l'eau potable du réseau Salzboung	14 133 \$
Morin-Heights	Amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable du réseau Bastien	11 245 \$
Morin-Heights	Amélioration de la qualité de l'eau potable du réseau Alpino	11 061 \$
Rimouski	Mise aux normes d'eau potable - District de Sainte-Blandine (secteurs du Village et du Bois-Brûlé)	61 549 \$
Saint-Hippolyte	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	- \$
Saint-Agapit	Aménagement et raccordement du puits Olivier II - Ajout de deux postes de chloration et d'un traitement pour l'enlèvement du manganèse et de la dureté	- \$
Contrecoeur	Mise aux normes et augmentation de la capacité de l'usine de filtration	159 549 \$
Saint-Malachie	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable - Secteur La Crapaudière	- \$
Saint-Joachim	Mise aux normes des ouvrages de captage d'eau potable	- \$
Saint-Stanislas	Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	- \$
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	- \$
Crabtree	Modernisation de la station de traitement d'eau potable	22 662 \$
Estérel	Mise aux normes - station de filtration Estérel	27 039 \$
Chesterville	Mise aux normes des services d'eau potable	56 963 \$
Saint-Césaire	Réaménagement des trois (3) puits d'alimentation et du réservoir d'eau potable	- \$
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Mise aux normes des sources d'eau potable et raccordement des réseaux d'aqueduc des secteurs nord et centre	81 833 \$
Warden	Mise aux normes du traitement de l'eau potable	- \$
Sainte-Anne-des-Monts	Mise en place de nouvelles conduites d'aqueduc pour les rues Bellevue et Belleville et leur raccordement au réseau municipal	- \$
Rivière-Saint-Jean	Amélioration du système de désinfection de l'eau potable	- \$
Saint-Pascal	Construction de nouvelles conduites d'alimentation en eau et travaux correctifs au réservoir	30 458 \$
Saint-Léonard-de-Portneuf	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable (Quantité et qualité) : Construction d'un puits et traitement de l'eau potable	22 346 \$
Sept-Îles	Mise aux normes des installations de production d'eau potable du secteur Gallix	- \$
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine des municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	- \$
Duhamel	Mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable	- \$
Saint-Adolphe-d'Howard	Mise aux normes des installations de production d'eau potable - Secteur les Terrasses	34 692 \$
Chambord	Aqueduc Laforest - Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	15 746 \$
Forestville	Mise aux normes des installations d'approvisionnement d'eau potable	- \$
Lévis	Raccordement du réseau d'aqueduc du secteur Breakeyville à celui du secteur Charny	110 597 \$
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	Alimentation en eau potable du réseau d'aqueduc du 3e rang Ouest et remplacement de conduites d'aqueduc sur le 3e Rang Ouest	25 848 \$
Lévis	Mise aux normes, modernisation et augmentation de la capacité de l'usine de traitement d'eau potable de Charny	377 596 \$

PIQM - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 2.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Sainte-Anne-de-la-Pérade	mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puit d'eau potable	- \$
Blanc-Sablon	Mise aux normes Alimentation et traitement de l'eau potable	- \$
Fossambault-sur-le-Lac	Projet de mise aux normes du système de traitement d'eau potable	- \$
L'Anse-Saint-Jean	Mise en place d'une source d'approvisionnement en eau souterraine	121 157 \$
Saint-Tharcisius	Alimentation, traitement et distribution d'eau potable	234 294 \$
Saint-Édouard-de-Fabre	Approvisionnement en eau potable	- \$
Desbiens	Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	140 188 \$
Saint-Eugène-d'Argentenay	Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	- \$
Saint-François-de-Sales	Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	- \$
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Eau potable - Mise aux normes du système d'approvisionnement	- \$
Petit-Saguenay	Mise en place d'un système d'approvisionnement en eau souterraine	54 507 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	107 996 \$
Brigham	Mise à niveau du système d'alimentation en eau potable - Secteur Guay	- \$
Québec	Mise aux normes de l'eau potable - Arrondissement de Beauport	- \$
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	124 088 \$
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	33 658 \$
Saint-Paul-de-Montminy	Mise aux normes - Alimentation en eau potable	28 089 \$
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable (en lien avec le dossier 500297)	415 283 \$
Péribonka	Eau potable - Modernisation du système d'approvisionnement	- \$
Longue-Rive	Alimentation en eau potable	694 879 \$
Saint-Gédéon-de-Beauce	Aménagement et raccordement d'un nouveau puits et traitement de l'arsenic	125 915 \$
Bryson	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	- \$
Carleton-sur-Mer	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	634 820 \$
Gracefield	Travaux d'amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable existant	85 272 \$
L'Isle-aux-Allumettes	Travaux d'amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable existant - Mise aux normes	- \$
La Minerve	Approvisionnement en eau potable - Mise aux normes	108 225 \$
Lac-Frontière	Mise aux normes Alimentation en eau potable	38 655 \$
Laverlochère	Mise aux normes des installations d'eau potable	- \$
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	- \$
Sainte-Agathe-des-Monts	Mise aux normes des installations de production de l'eau potable	- \$
Témiscaming	Alimentation en eau potable	- \$
Val-Brillant	Mise aux normes d'eau potable	37 745 \$
Waterville	Traitement d'eau potable - Mise aux normes	- \$
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	50 966 \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable	43 439 \$
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation et de traitement de l'eau potable	- \$

PIQM - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 2.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc dans le domaine Pineault	17 647 \$
Saint-Adolphe-d'Howard	Mise aux normes des équipements pour l'alimentation et le traitement de l'eau potable - secteur village	3 219 \$
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	516 125 \$
Saint-Fabien-de-Panet	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable	41 307 \$
Beaupré	Mise aux normes de l'eau potable	397 546 \$
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	453 565 \$
Sainte-Jeanne-d'Arc	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Félix-d'Otis	Mise aux normes Approvisionnement en eau souterraine	- \$
Maria	Normalisation des équipements d'approvisionnement en eau potable	384 767 \$
Les Éboulements	Alimentation en eau potable : puits #2, rang Saint-Marc	- \$
Sainte-Hénédine	Mise aux normes du système d'approvisionnement du réseau d'aqueduc	27 790 \$
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	84 473 \$
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	- \$
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification de la Ville de Rivière-du-Loup	- \$
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	463 864 \$
Saint-Stanislas	Alimentation et traitement de l'eau potable - Conformité à la nouvelle réglementation	- \$
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (phase 1)	- \$
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	171 580 \$
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	- \$
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	59 215 \$
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Mise aux normes des équipements d'approvisionnement en eau potable	103 494 \$
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur de Sainte-Véronique	24 495 \$
La Conception	Mise aux normes de l'eau potable	12 883 \$
Nominique	Approvisionnement en eau potable par deux puits	- \$
Chertsey	Travaux de mise aux normes des équipements d'approvisionnement en eau potable	60 537 \$
Beauceville	Raccordement du réseau privé d'aqueduc - Développement Bolduc	- \$
Ayer's Cliff	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	93 641 \$
Saint-Jules	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Siméon	Mise aux normes des installations d'eau potable	- \$
Saint-François-d'Assise	Normalisation des installations de production d'eau potable	205 916 \$
Tadoussac	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	- \$
Régie de l'eau de l'Île Perrot	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	62 021 \$
Campbell's Bay	Installation d'un réservoir d'eau potable et le bouclage sur la rue Lunam	61 472 \$
Saint-Martin	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	207 908 \$
Saint-Denis-de-Brompton	Traitement d'eau potable - Domaine Forest PGC-494-07	- \$
Tring-Jonction	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	- \$
Saint-Henri	Mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable	254 961 \$
Rawdon	Système de traitement d'eau potable et travaux connexes	- \$

PIQM - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 2.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Saint-Nérée-de-Bellechasse	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	- \$
Prévost	Mise à niveau des ouvrages d'approvisionnement d'eau potable dans le secteur du Domaine Laurentien	- \$
Pontiac	Construction d'une usine de filtration	- \$
Mont-Carmel	Mise aux normes des installations d'eau potable	- \$
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Mise aux normes de l'eau potable	- \$
Notre-Dame-du-Portage	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable	- \$
Rosemère	Mise en place d'un système de désinfection par rayonnements ultraviolets à l'usine de traitement de l'eau potable.	- \$
Bonne-Espérance	Alimentation et Traitement de l'eau potable □ Secteurs Vieux-Fort et Rivière-St-Paul	524 610 \$
Saint-Irénée	Mise aux normes - Alimentation en eau potable	294 444 \$
Gros-Mécatina	Traitement d'eau potable à La Tabatière et nouveau réseau d'aqueduc à Baie-des-Moutons	- \$
Saint-Charles-de-Bellechasse	Aménagement et raccordement de deux puits pour la mise aux normes des installations d'eau potable (en lien avec le dossier FCCQ 800217)	- \$
Lachute	Approvisionnement en eau potable	- \$
Champlain	Mises aux normes des sources d'eau potable	- \$
Sainte-Monique	Alimentation en eau potable	- \$
Métis-sur-Mer	Alimentation en eau potable	- \$
Saint-Bruno	Projet commun d'alimentation en eau - Municipalités de Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	- \$
Saint-Fulgence	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Nazaire	Amélioration aux installations de production d'eau potable	- \$
Caplan	Travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable	- \$
Percé	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	- \$
Rivière-Bleue	Alimentation et traitement de l'eau potable	- \$
Saint-Norbert-d'Arthabaska	Alimentation en eau potable-mise aux normes	- \$
Tourville	Aménagement d'un puits d'alimentation d'eau potable et d'un système de protection virologique	- \$
Saint-Apollinaire	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable	- \$
Trois-Rivières	Mise aux normes et modernisation de l'usine de traitement de l'eau potable	1 309 007 \$
Les Méchins	Alimentation et traitement de l'eau potable	191 059 \$
Saint-Alexis-de-Matapédia	NORMALISATION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE (en lien avec #800239)	- \$
Saint-Isidore	Implantation d'un nouvel ouvrage de captage d'eau potable	- \$
Saint-Paulin	Assainissement des eaux usées et alimentation en eau potable, secteur de Hunterstown	379 807 \$
Dégelis	Alimentation et production d'eau potable	- \$
Saint-Cyprien	Alimentation en eau	97 398 \$
Saint-Herménégilde	Reconstruction du réservoir d'eau potable	16 461 \$
Chibougamau	Mise aux normes du système de traitement d'eau potable de Chibougamau - Variante 7 (double désinfection UV - Chloramine)	- \$
Saint-Modeste	Réseau Audet/Mise aux normes des ouvrages d'alimentation et distribution en eau	- \$
Saint-Éphrem-de-Beauce	Mise aux normes et raccordement du puits Quirion	- \$
Notre-Dame-de-Lourdes	Mise aux normes de la source de captage d'eau potable	16 658 \$

PIQM - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 2.1

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Biencourt	Alimentation en eau potable	- \$
Saint-Zacharie	Alimentation en eau potable (en lien avec le dossier 800223)	- \$
Causapscal	Prolongement du service d'aqueduc Route 132 Ouest	- \$
Adstock	Mise aux normes des infrastructures municipales - Amélioration de l'approvisionnement et du traitement de l'eau potable	- \$
Saint-Pamphile	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	- \$
Charette	Raccordement du réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Sévère à la municipalité de Charette	37 995 \$
Fort-Coulonge	Construction d'une nouvelle prise d'eau	- \$
Upton	Réhabilitation - reconstruction des puits no. 1 et 3	- \$
Sainte-Aurélie	Mise en conformité des installations d'eau potable	- \$
Rimouski	Mise aux normes des installations de production d'eau potable - réseau de Rimouski	- \$
Grande-Rivière	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	- \$
Ormstown	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Damase	Mise aux normes des installations en eau potable.	- \$
Sainte-Élisabeth	Construction d'un réservoir d'eau potable	- \$
Waterloo	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	- \$
Coaticook	Reconstruction du réservoir Cutting	- \$
Eastman	Usine de traitement d'eau potable d'Eastman	- \$
Régie intermunicipale des eaux Massawippi	Construction d'une usine de filtration, d'un système de pompage et d'un réservoir d'eau potable.	- \$
Saint-Joseph-de-Lepage	Projet d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts et d'urbanisation de la route 132	- \$
Saint-André	Traitement de l'eau potable	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales¹
Mont-Saint-Pierre	Alimentation en eau, distribution d'eau potable, collecte, interception et traitement des eaux usées	241 408 \$
Saint-Cyrille-de-Lessard	Alimentation en eau, aqueduc, égout et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Prosper-de-Champlain	Alimentation en eau potable (en lien avec le dossier 800220)	- \$
Sainte-Sabine	Mise aux normes l'alimentation en eau potable, remplacement de conduites d'aqueduc, collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Leclercville	Assainissement des eaux et alimentation en eau potable	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

FCCQ - PROJETS EN EAU POTABLE

RP 62
Annexe 3.1

FCCQ Collectivités et Grandes villes

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales¹
Thurso	Mise à niveau de l'usine de production d'eau potable	- \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise à niveau de l'usine de filtration du secteur d'Iberville	221 205 \$
Coteau-du-Lac	Mise aux normes de l'usine de filtration	- \$
Sainte-Marcelline-de-Kildare	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable au secteur Lac Morin	- \$
Régie interm. d'aqueduc du Bas-Richelieu	Mise aux normes de l'usine de filtration	120 258 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable pour les secteurs du Village et du Lac Swell	- \$
Oka	Mise en conformité de l'usine de production d'eau potable	- \$
Notre-Dame-des-Prairies	Réseau d'eau potable sur la rue Hénault	- \$
Deschambault-Grondines	Prolongement du réseau de distribution d'eau potable, secteur Grondines	- \$
Dupuy	Amélioration de la qualité de l'eau potable	- \$
Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout Lotbinière-Centre	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	- \$
Saint-Charles-de-Bellechasse	Mise aux normes des installations d'eau potable (en lien avec le dossier 555021)	- \$
Saint-Tite	Alimentation et traitement de l'eau potable	- \$
Saint-Zacharie	Aqueduc, égout, voirie et travaux connexes	- \$
Chute-aux-Outardes	Mise aux normes des installations de production de l'eau potable - Chute-aux-Outardes	- \$
Franquelin	Mise aux normes des infrastructures d'aqueduc municipales	- \$
Saint-Alexis-de-Matapédia	Normalisation des installations de production d'eau potable (en lien avec #555144)	- \$
Saint-Zénon	Construction d'une usine de traitement de l'eau potable	- \$
Saint-Félix-de-Valois	Nouveau système de captage et d'alimentation en eau au secteur Belleville	- \$
Granby	Renouvellement et prolongement d'infrastructures municipales sur la rue Robitaille	- \$

FCCQ Grands projets

Laval	Mise à niveau des stations de production d'eau potable	799 211 \$
Baie-Comeau	Mise aux normes des infrastructures de distribution et traitement de l'eau potable / Ville de Baie-Comeau	- \$
Lévis	Usine de traitement eau potable Lévis/Lauzon : mise aux normes et augmentation de la capacité	777 267 \$
Thetford Mines	Alimentation en eau et mise aux normes des infrastructures d'eau potable / Option eau de surface - Lac St-François	143 559 \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Saint-Prosper-de-Champlain	Traitement et distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Brigitte-des-Saults	Mise en opération d'un nouveau puits, remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc, construction d'un réseau d'égout	- \$
Saint-Jacques-de-Leeds	Eau potable et eaux usées	- \$
Notre-Dame-du-Rosaire	Mise aux normes de l'eau potable, réfection du réseau d'aqueduc, égout et assainissement des eaux usées	185 997 \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demandes 63

Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2012-2013.

Au cours de l'année financière 2012-2013, certains volets des programmes suivants étaient disponibles* :

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) (Annexes 1.1 et 1.2)

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) (Annexes 2.1 et 2.2)

Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) (Annexes 3.1 et 3.2)

Les « programmes disponibles » sont ceux pour lesquels les municipalités bénéficiant d'une aide financière pouvaient poursuivre la réalisation de leur projet et ceux pour lesquels il était toujours possible d'accorder de l'aide financière pour de nouveaux projets.

FIMR - PROJETS D'ASSAINISSEMENT

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Hudson	Assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	- \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	Collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Louis	Assainissement des eaux	142 565 \$
Saint-Bruno-de-Kamouraska	Assainissement des eaux	31 599 \$
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Mise en place d'un réseau d'égouts sanitaire avec traitement des eaux usées.	242 768 \$
Léry	Assainissement des eaux usées et mise en place d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Parcs et du chemin Saint-Louis	109 909 \$
Sainte-Clotilde	Assainissement des eaux usées	100 942 \$
Auclair	Assainissement des eaux usées	89 138 \$
Saint-Jean-de-Dieu	Réfection d'aqueduc, d'égout domestique, d'interception et de traitement des eaux usées.	191 088 \$
Lac-Sainte-Marie	Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées existante	25 991 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise en place des infrastructures, phase 3 - secteur St-Athanase	196 525 \$
Lamarche	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Philippe-de-Néri	L'amélioration du système de traitement des eaux usées.	- \$
Lac-aux-Sables	Construction d'un système de traitement d'eaux usées	- \$
Chelsea	Assainissement des eaux usées du secteur Farm Point	- \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Mise en place d'un réseau de collecte et d'un traitement des eaux usées	256 745 \$
Piopolis	Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	- \$
Saint-Urbain-Premier	Réseau d'égout et traitement des eaux usées	- \$
Kiamika	Traitement des eaux usées	- \$
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Collecte, interception et traitement des eaux usées et remplacement d'une conduite d'aqueduc	78 955 \$
Saint-Eusèbe	Égout domestique et assainissement des eaux usées	79 381 \$
Sainte-Angèle-de-Prémont	Assainissement des eaux usées	- \$
Stanbridge East	Infrastructures de collecte et d'assainissement des eaux usées municipales	- \$
Boisbriand	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	690 789 \$
Saint-Damien	Assainissement des eaux usées du secteur Village	101 448 \$
Saint-Valentin	Infrastructures d'assainissement des eaux usées	- \$
Godmanchester	Construction de conduites d'aqueduc et de collecte des eaux usées dans le secteur Est.	- \$
Portneuf-sur-Mer	Assainissement des eaux usées - Municipalité de Portneuf-sur-Mer	232 505 \$
Bryson	Assainissement des eaux usées.	- \$
L'Isle-Verte	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout (Phase 2 de l'assainissement des eaux usées)	- \$
Franklin	Distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées dans le secteur St-Antoine-Abbé	- \$
Audet	Construction d'étangs aérés à parois verticales pour le traitement des eaux usées municipales en remplacement du système actuel du type fosse septique avec éléments épurateurs	- \$
Shawville	Travaux de modifications à la station de traitement des eaux usées	91 710 \$
Hinchinbrooke	Collecte, interception et traitement des eaux usées - Secteur Athelstan	- \$
Saint-Boniface	Assainissement des eaux usées - Secteurs village et Désaulniers	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

FIMR - PROJETS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

RP 63
Annexe 1.2

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable, de distribution, de collecte et de réfection d'ouvrages d'assainissement des eaux	150 427 \$
Frelighsburg	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau souterraine et assainissement des eaux usées	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

PIQM - PROJETS D'ASSAINISSEMENT

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Val-d'Or	Collecte, interception et traitement des eaux usées de 17 résidences du chemin Siscoe et de la rue de la Plage	- \$
Sainte-Marguerite-Marie	Construction de 2 réseaux d'égout domestique et travaux de traitement des eaux usées pour les secteurs ouest et centre	- \$
Saint-Honoré-de-Témiscouata	Collecte, interception et traitement des eaux usées	145 078 \$
Saint-André	Collecte, interception et traitement des eaux usées	- \$
La Trinité-des-Monts	Travaux correctifs à la station de traitement des eaux usées et remplacement d'un tronçon d'égout sous la Route 232	55 555 \$
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Infrastructures d'aqueduc et d'égout - Station écotouristique Duchesnay, École de foresterie et Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	232 887 \$
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Réfection de la station d'épuration des eaux usées	157 105 \$
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	Collecte, interception et traitement des eaux usées	123 445 \$
Saint-Mathieu-de-Beloeil	Projet d'interception et d'assainissement d'eaux usées	32 076 \$
Saint-Gilles	Alimentation en eau potable et mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout avec traitement des eaux usées	101 147 \$
Saint-Malo	Égout domestique, interception et traitement des eaux usées	207 301 \$
Rivière-Ouelle	Mise en place de conduites d'aqueduc et d'égout domestique et assainissement des eaux usées (en lien avec le dossier 501134)	700 246 \$
Rouyn-Noranda	Interception et traitement des eaux usées du secteur Arntfield	47 038 \$
Mont-Tremblant	Amélioration et augmentation de la capacité de traitement - Usine d'épuration des eaux usées - Secteur Saint-Jovite	- \$
Saint-Antoine-sur-Richelieu	Infrastructures de traitement des eaux usées	153 053 \$
Saint-Lin--Laurentides	Assainissement des eaux usées domestiques provenant de cinq (5) secteurs résidentiels de la ville	195 549 \$
Saint-Ulric	Projet de traitement des eaux usées et d'amélioration des postes de pompage	115 395 \$
La Durantaye	Construction d'une station d'épuration des eaux usées	141 012 \$
Sainte-Anne-de-Sabrevois	Alimentation en eau potable, collecte et interception des eaux usées	- \$
Saint-Marc-sur-Richelieu	Assainissement des eaux usées	236 270 \$
Saint-Charles-sur-Richelieu	Assainissement des eaux usées et réfection de conduites d'aqueduc	322 463 \$
Saint-Édouard	Interception et traitement des eaux usées	2 477 \$
Saint-Denis-sur-Richelieu	Infrastructures d'aqueduc, d'égout et de traitement des eaux usées	1 078 625 \$
Val-d'Or	Collecte, interception et traitement des eaux usées - secteur Louvicourt	135 196 \$
Déléage	Interception des eaux usées	52 472 \$
Saint-Valérien-de-Milton	Traitement des eaux usées : Implantation d'un traitement de type réacteur biologique séquentiel (RBS)	141 493 \$
Orford	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	481 725 \$
L'Isle-aux-Coudres	Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées des secteurs de Saint-Bernard et de Saint-Louis	1 764 380 \$
Baie-des-Sables	Alimentation en eau, distribution d'eau potable, collecte, interception et traitement des eaux usées	450 792 \$
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées de la municipalité et remplacement du réseau d'aqueduc en certains secteurs	329 767 \$
Saint-Benoît-Labre	Interception et traitement des eaux usées (en lien avec les dossiers 400226 et 400227 du TICQ 2000)	10 832 \$
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Nord (secteur Marsan)	- \$
Noyan	Traitement des eaux usées - Domaine Beaver	292 743 \$
Kingsbury	Assainissement des eaux usées	- \$
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées des rues Lesage et Rock	- \$
New Richmond	Centre Pin Rouge - Infrastructures d'aqueduc et d'égout domestique	67 222 \$
La Conception	Remplacement du système d'épuration des eaux usées	59 818 \$
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Prolongement de l'émissaire de la station d'épuration	66 707 \$
Bégin	Assainissement des eaux usées	- \$
Rouyn-Noranda	Assainissement des eaux Quartier Cadillac	- \$
Saint-Simon	Collecte, interception et traitement des eaux usées / Distribution de l'eau potable	- \$

PIQM - PROJETS D'ASSAINISSEMENT

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	Assainissement des eaux usées	- \$
L'Assomption	Mise en place d'un égout sanitaire sur les rues Jobin, Filiatrault, Lamarche et Godfrind.	- \$
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Collecte et traitement des eaux usées	- \$
Sainte-Barbe	Assainissement des eaux et approvisionnement en eau potable	- \$
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Paul-de-Montminy	Mise aux normes du système de collecte, interception et traitement des eaux usées	- \$
Roxton Pond	Distribution d'eau potable et collecte des eaux usées - Contour du lac Roxton	- \$
Saint-Donat	Construction d'un deuxième lit filtrant et d'un système de déphosphatation chimique à la station d'épuration existante	- \$
Saint-Germain	Collecte et traitement des eaux usées	- \$
Cloridorme	Collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Landrienne	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Marc-de-Figuery	Assainissement des eaux usées	- \$
Métis-sur-Mer	Traitement des eaux usées - Secteur de Les Boules	- \$
Chartierville	Collecte, interception et traitement des eaux usées	- \$
Saint-René	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Assainissement des eaux usées	- \$
Cacouna	Route 132 - Prolongement des services d'eau potable et d'égout et assainissement	- \$
Dixville	Assainissement des eaux usées	43 481 \$
Saint-Barnabé	Assainissement des eaux usées et travaux municipaux connexes	- \$
Saint-Amable	Égout sanitaire - Phase 6	35 945 \$
Saint-Antonin	Traitement d'eau potable et augmentation de la capacité de la station d'épuration	34 714 \$
Saint-François-Xavier-de-Viger	Assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Adèle	Remise aux normes du réseau et du système de traitement des eaux usées	- \$
Saint-Louis-de-Gonzague	Mise en place d'un réseau d'égouts sanitaires sur la rue Sainte-Marie	72 552 \$
Saints-Martyrs-Canadiens	Collecte, interception et traitement des eaux usées	160 115 \$
Saint-Clément	Interception et assainissement des eaux usées	- \$
Noyan	Assainissement des eaux usées dans le secteur de la rue Chez-Soi	- \$
Ascot Corner	Mise en conformité de la station d'épuration et du poste de pompage Blouin	- \$
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Collecte et traitement des eaux usées	- \$
Biencourt	Interception et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Travaux d'égout sanitaire sous vide - Phase II	- \$
Saint-René-de-Matane	Collecte et interception des eaux usées secteur ruisseau Gagnon et mise aux normes des eaux usées	- \$
Saint-Nazaire-de-Dorchester	Remplacement des réacteurs biologiques rotatifs	- \$
Saint-Séverin	Collecte, interception et traitement des eaux usées	- \$
Val-Alain	Assainissement des eaux usées de la municipalité de Val-Alain.	- \$
Lac-des-Écorces	Réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées du secteur Val-Barrette.	- \$
Saint-Thuribe	Collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Christine-d'Auvergne	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Mathieu-du-Parc	Assainissement St-Mathieu (secteur de la montagne)	- \$
Vaudreuil-Dorion	Installation d'un système de désinfection des eaux usées par rayonnement ultraviolet	- \$
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Assainissement des eaux usées Secteur Village	- \$
Saint-Luc-de-Vincennes	Assainissement des eaux usées	- \$
Pincourt	Installation d'un système de désinfection UV à la station d'épuration et réfection du poste de pompage no 3	- \$

PIQM - PROJETS D'ASSAINISSEMENT

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Grosses-Roches	Assainissement des eaux usées	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

PIQM - PROJETS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

RP 63
Annexe 2.2

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales
Mont-Saint-Pierre	Alimentation en eau, distribution d'eau potable, collecte, interception et traitement des eaux usées	241 408 \$
Saint-Cyrille-de-Lessard	Alimentation en eau, aqueduc, égout et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Prosper-de-Champlain	Alimentation en eau potable (en lien avec le dossier 800220)	- \$
Sainte-Sabine	Mise aux normes l'alimentation en eau potable, remplacement de conduites d'aqueduc, collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Leclercville	Assainissement des eaux et alimentation en eau potable	- \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

FCCQ - PROJETS D'ASSAINISSEMENT

RP 63
Annexe 3.1

FCCQ Collectivités et grandes villes

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Saint-Michel	Infrastructures d'assainissement des eaux usées	- \$
Chelsea	Assainissement des eaux usées du secteur Centre	- \$
Carignan	Mise en place d'un réseau d'égout dans le secteur Centre	- \$
Saint-Barnabé-Sud	Assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Ursule	Assainissement du Secteur Petit-Poste	51 324 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise en place d'égouts sanitaires et d'aqueduc dans le secteur Fleur de Lys	- \$
Marieville	Mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées	- \$
Saint-Cuthbert	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-David	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Alphonse-Rodriguez	Mise aux normes des infrastructures du secteur village	- \$
Rivière-Beaudette	Assainissement des eaux usées du secteur Pointe-Lalonde	- \$
Saint-Jacques-le-Mineur	Assainissement des eaux usées du secteur du parc Landry	- \$
Saint-Marcel-de-Richelieu	Assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Cécile-de-Whitton	Collecte et traitement des eaux usées du secteur Saint-Samuel-Station	- \$
Léry	Implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire dans le secteur des Parcs et sur diverses rues	- \$
Saint-Placide	Mise aux normes du système de traitement des eaux usées	- \$
Châteauguay	Mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Allard, Lecourt et Dorais	- \$
Sainte-Victoire-de-Sorel	Assainissement des eaux usées	- \$
Shefford	Interception et traitement des eaux usées du secteur de la rue Sylvie	- \$
Senneville	Collecte d'eaux usées dans le secteur Crevierville	- \$
Saint-Damase-de-L'Islet	Égouts et assainissement des eaux	- \$
Saint-Louis-de-Gonzague	Collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Marc-du-Lac-Long	Alimentation et traitement de l'eau potable et assainissement d'eaux usées	- \$
Fermont	Traitement des eaux usées	- \$
Longue-Rive	Projet de distribution d'eau potable et d'évacuation et de traitement des eaux usées	- \$
Cap-Chat	Assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Roch-des-Aulnaies	Alimentation en eau potable / Mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial / Construction d'un système traitement des eaux usées	- \$
Percé	Assainissement des eaux usées (secteur Val d'Espoir)	- \$
Régie d'ass. des eaux du bassin de La Prairie	Travaux de réfection à la station d'épuration	- \$
Saint-Adolphe-d'Howard	Prolongement réseaux égout et aqueduc, secteur Village.	- \$
Saint-Ambroise-de-Kildare	Assainissement des eaux usées de la 30e avenue	- \$
Saint-Dominique-du-Rosaire	Collecte et assainissement des eaux usées et eau potable (sans protection incendie)	- \$
Sainte-Agathe-des-Monts	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées et des ouvrages de surverse	- \$
Sainte-Apolline-de-Patton	Collecte et assainissement des eaux usées	- \$
Saint-Jules	Traitement des eaux usées	- \$
Saint-Lambert	Assainissement des eaux usées	- \$
Albertville	Traitement des eaux usées - Municipalité d'Albertville	- \$
La Rédemption	Assainissement des eaux usées	- \$

FCCQ Grands projets

Montréal	Désinfection de l'effluent de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte	- \$
----------	---	------

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Demandeur	Titre du projet	Sommes versées provinciales ¹
Saint-Prosper-de-Champlain	Traitement et distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées	- \$
Sainte-Brigitte-des-Saults	Mise en opération d'un nouveau puits, remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc, construction d'un réseau d'égout	- \$
Saint-Jacques-de-Leeds	Eau potable et eaux usées	- \$
Notre-Dame-du-Rosaire	Mise aux normes de l'eau potable, réfection du réseau d'aqueduc, égout et assainissement des eaux usées	185 997 \$

¹ La présente liste contient tous les projets pour lesquels le ministère a fait une promesse d'aide financière en 2012-2013. Par contre certains de ces projets n'ont pas reçu de versement entre le 1er avril 2012 et le 30 novembre 2012.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 64

État de situation entourant le litige du droit de vote aux élections municipales des autochtones domiciliés dans les réserves ou établissements indiens situés à l'intérieur des municipalités du Québec

CONTEXTE

- En novembre 2007, le Directeur général des élections (DGE) a écrit à 19 municipalités et à une MRC, dont le territoire inclut une réserve indienne ou un établissement indien, pour leur indiquer que la liste de leurs électeurs doit inclure les résidents de ces communautés. Lors des élections municipales de 2005, certaines d'entre elles avaient omis de les y inscrire. L'intervention du DGE n'avait pas pour but d'accorder un nouveau droit à ces personnes, mais plutôt d'informer les municipalités visées de l'obligation contenue dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- Cette démarche du DGE a amené certains élus municipaux à remettre en question le bien-fondé de l'inscription des résidents des réserves indiennes à la liste électorale municipale. Aux fins des élections municipales du 1^{er} novembre 2009, le DGE a fourni des listes électorales qui tenaient compte des résidents des réserves indiennes.

COMMENTAIRES

- Selon les dispositions prévues à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les résidents des réserves indiennes et des établissements indiens ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale municipale lorsqu'ils répondent à la condition d'être domiciliés sur le territoire de la municipalité et d'être au Québec depuis au moins six mois.
- Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire poursuit ses travaux sur le sujet, en collaboration avec le ministère de la Justice et le Secrétariat aux Affaires autochtones. De plus, des discussions ont également eu lieu à la TQM sur ce sujet.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 65

Pour la Direction de la métropole du MAMROT : le budget de fonctionnement de cette direction en 2012-2013 et prévisions pour 2013-2014; le nombre d'employés; les réalisations et les dossiers en cours; la liste des contrats externes accordés par cette direction du ministère, les sommes accordées et les noms des entreprises et organismes qui ont obtenu des contrats.

L'information demandée se retrouve au programme 7 « Promotion et développement de la métropole » du portefeuille « Conseil exécutif ».

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande # 66	Ventilation des dépenses totalisant 8 064,28 \$ pour l'arrivée du nouveau ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
--------------	--

Nom du bénéficiaire	Montant
Acquisition de deux Ipad	1 296,00 \$
Acquisition de BlackBerry avec les accessoires (casques d'écoute Bluetooth, étuis, etc.)	636,23 \$
Coûts reliés aux changements de la papeterie :	
Papiers avec entête	786,00 \$
Cartes professionnelles	382,50 \$
Enveloppes	3 758,00 \$
Papiers imprimante	246,72 \$
Coûts de réaménagement des bureaux reliés au changement	
Signalisations	500,00 \$
Détails des coûts des nouvelles fournitures de bureau incluant notamment :	
Fournitures de bureau (crayons, cahiers, marqueurs, chemises de classement, feuilles mobiles, intercalaires, étiquettes Smart Label, calculatrice, etc.)	458,83 \$
Total	8 064,28 \$

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

La liste ci-jointe présente les plaintes traitées en 2012-2013. Elle regroupe les plaintes fermées dans l'année 2012-2013 et en suivies au 30 novembre 2012.

Procédures de suivi par le Ministère pour les plaintes considérées comme fondées. Deux situations peuvent se présenter :

- Une lettre du commissaire aux plaintes est transmise : recommandation(s) sur un ou des aspect(s) de la gestion d'une municipalité où le Ministère a constaté une infraction à une loi qui relève de sa juridiction. Le commissaire mandate la direction régionale qui couvre le territoire de la municipalité afin de s'assurer que celle-ci pose une action appropriée, dans le délai prescrit, afin d'éviter que la situation ne se reproduise à nouveau;
- Une lettre du sous-ministre: en plus de la recommandation énoncé ci-dessus, le sous-ministre exige que la municipalité publie sa lettre, et ce, de la même manière qu'elle publie ses avis publics. La lettre du sous-ministre doit être lue en séance du conseil municipal et doit être publiée sur le site Web du Ministère.

Durant l'année 2012-2013, un total de 66 dossiers de plaintes se sont avéré fondées. Sans reprendre toutes les actions entreprises par le Ministère dans chacun de ces dossiers, nous pouvons affirmer que dans tous les dossiers de plaintes fondées le Ministère est intervenu auprès des municipalités afin de les informer de la ou des contravention(s) aux lois constatées, de formuler des recommandations ou encore d'exiger des correctifs à apporter. Les plaintes sont fermées lorsque les actions posées par les municipalités s'avèrent suffisantes.

Les plaintes dites « admissibles » contiennent des éléments sur lesquels le Ministère a la compétence d'intervenir, tel que prévu à la *Politique de traitement des plaintes*. Il s'agit de présumés manquements aux lois qui relèvent de la responsabilité du Ministre. Nous disons alors que de telles plaintes sont admissibles en vertu de notre *Politique de traitement des plaintes*.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Aganish	Autres	OUI	OUI
Amherst	Règlements d'urbanisme	OUI	OUI
Amos	Régimes fiscaux	NON	NON
Anjou	Permis de construction	NON	NON
Armagh	Conseil municipal	NON	NON
Armagh	Conflit d'intérêts des membres du conseil	NON	NON
Armagh	Autres	OUI	NON
Armagh	Autres	NON	NON
Aumond	Adjudication de contrats	OUI	NON
Baie-Saint-Paul	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Beauceville	Autres	OUI	NON
Beauceville	Autres	OUI	NON
Beaumont	Régimes fiscaux	OUI	NON
Beaumont	Autres	OUI	OUI
Beaupré	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Bécancour	Permis de construction	NON	NON
Beloil	Santé et bien-être	NON	NON
Boischatel	Autres	OUI	NON
Bolton-Est	Autres	NON	NON
Bolton-Ouest	Autres	NON	NON
Bonaventure	Conseil municipal	OUI	OUI
Boucherville	Règlements d'emprunt	NON	NON
Boucherville	Autres	NON	NON
Boucherville	Conseil municipal	NON	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Brossard	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Brossard	Conseil municipal	OUI	NON
Brossard	Conseil municipal	OUI	NON
Brossard	Conseil municipal	OUI	NON
Brossard	Élections municipales	OUI	NON
Brossard	Autres	NON	NON
Brownsburg-Chatham	Autres	NON	NON
Bury	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Bury	Autres	Oui	NON
Bury	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Bury	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Cap-Saint-Ignace	Adjudication de contrats	NON	NON
Carignan	Conseil municipal	NON	NON
Chambly	Autres	OUI	NON
Chambord	Conflit d'intérêts des membres du conseil	NON	NON
Charlevoix	Hygiène du milieu	NON	NON
Château-Richer	Autres	NON	NON
Chazel	Autres	NON	NON
Chelsea	Autres	OUI	NON
Chelsea	Autres	OUI	OUI
Chelsea	Règlements d'emprunt	OUI	NON
Chelsea	Adjudication de contrats	NON	NON
Deux-Montagnes	Règlements d'emprunt	NON	NON
Donnacona	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Drummondville	Adjudication de contrats	NON	NON

**Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers**

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Dunham	Autres	NON	NON
Dunham	Hygiène du milieu	NON	NON
Entrelacs	Autres	NON	NON
Escuminac	Autres	OUI	NON
Farnham	Adjudication de contrats	OUI	NON
Farnham	Santé et bien-être	OUI	OUI
Farnham	Conseil municipal	NON	NON
Ferme-Neuve	Conseil municipal	NON	NON
Fossambault-sur-le-Lac	Autres	OUI	NON
Gaspé	Régimes fiscaux	NON	NON
Gaspé	Autres	NON	NON
Gatineau	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Gatineau	Adjudication de contrats	NON	NON
Gore	Réseau routier	NON	NON
Granby	Adjudication de contrats	OUI	NON
Hampden	Autres	NON	NON
Harrington	Autres	OUI	NON
Joliette	Adjudication de contrats	NON	NON
Joliette	Conflit d'intérêts des membres du conseil	NON	NON
Labelle	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Lac-des-Plages	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Lac-des-Seize-Îles	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Lac-Sergent	Hygiène du milieu	OUI	NON
Lac-Supérieur	Hygiène du milieu	OUI	OUI
Lamarche	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
La Martre	Conseil municipal	OUI	OUI
La Minerve	Réseau routier	OUI	NON
La Mitis	Autres	NON	NON
L'Ancienne-Lorette	Conseil municipal	OUI	NON
L'Ancienne-Lorette	Conseil municipal	NON	NON
L'Ancienne-Lorette	Régimes fiscaux	OUI	NON
L'Ancienne-Lorette	Autres	NON	NON
Landrienne	Conseil municipal	NON	NON
Landrienne	Règlements d'emprunt	OUI	NON
L'Anse-Saint-Jean	Autres	OUI	NON
La Pêche	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
LaSalle	Règlements d'urbanisme	OUI	OUI
Laval	Autres	NON	NON
Lavaltrie	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Lavaltrie	Permis de construction	OUI	NON
Le Fjord-du-Saguenay	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Le Haut-Saint-Laurent	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Les Bergeronnes	Conseil municipal	OUI	NON
Les Îles-de-la-Madeleine	Autres	OUI	NON
Lévis	Autres	OUI	NON
Lévis	Conseil municipal	OUI	NON
Lévis	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Lévis	Autres	NON	NON
Lévis	Élections municipales	NON	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Lorraine	Sécurité publique	NON	NON
Magog	Adjudication de contrats	OUI	NON
Martinville	Conseil municipal	NON	NON
Mayo	Autres	NON	NON
Mékinac	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Mille-Isles	Autres	OUI	NON
Mille-Isles	Adjudication de contrats	OUI	NON
Mirabel	Adjudication de contrats	NON	NON
Moffet	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Montcerf-Lytton	Adjudication de contrats	NON	NON
Montmagny	Conseil municipal	NON	NON
Montmagny	Autres	OUI	NON
Montréal-Est	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Montréal-Est	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Montréal-Est	Conseil municipal	OUI	OUI
Mont-Royal	Adjudication de contrats	OUI	NON
Mont-Royal	Autres	NON	NON
Mont-Royal	Autres	NON	NON
Mont-Tremblant	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Mont-Tremblant	Conseil municipal	OUI	NON
Murdochville	Autres	NON	NON
Murdochville	Autres	OUI	NON
Natashquan	Autres	OUI	OUI
Neuveville	Permis de construction	NON	NON
Nominingue	Conseil municipal	OUI	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Notre-Dame-des-Neiges	Adjudication de contrats	OUI	NON
Notre-Dame-du-Laus	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Conseil municipal	NON	NON
Notre-Dame-du-Portage	Règlements d'emprunt	OUI	NON
Notre-Dame-du-Portage	Règlements d'emprunt	OUI	NON
Parisville	Régimes fiscaux	NON	NON
Percé	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Percé	Hygiène du milieu	NON	NON
Percé	Permis de construction	NON	NON
Petite-Rivière-Saint-François	Autres	OUI	OUI
Petite-Rivière-Saint-François	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Petite-Rivière-Saint-François	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Plaisance	Réseau routier	OUI	OUI
Pontiac	Autres	OUI	NON
Pontiac	Santé et bien-être	OUI	OUI
Preissac	Conseil municipal	NON	NON
Prévost	Autres	OUI	OUI
Prévost	Autres	OUI	OUI
Québec	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Québec	Adjudication de contrats	NON	NON
Québec	Autres	NON	NON
Rawdon	Autres	OUI	OUI
Rawdon	Hygiène du milieu	NON	NON
Rawdon	Autres	OUI	NON
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	Règlements d'emprunt	OUI	OUI

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes	Adjudication de contrats	OUI	NON
Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	Autres	NON	NON
Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord	Règlements d'emprunt	OUI	OUI
Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Conseil municipal	OUI	OUI
Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi	Santé et bien-être	OUI	OUI
Régie intermunicipale des Trois-Lacs	Règlements d'emprunt	NON	NON
Repentigny	Autres	OUI	NON
Repentigny	Autres	NON	NON
Rigaud	Autres	NON	NON
Rivière-au-Tonnerre	Conseil municipal	NON	NON
Rivière-au-Tonnerre	Conseil municipal	NON	NON
Rivière-du-Loup	Conseil municipal	NON	NON
Rivière-du-Loup	Conseil municipal	OUI	OUI
Rivière-Saint-Jean	Conseil municipal	NON	NON
Rivière-Saint-Jean	Régimes fiscaux	OUI	OUI
Roquemaure	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Rouyn-Noranda	Règlements d'urbanisme	NON	NON
Roxton Falls	Conflit d'intérêts d'un fonctionnaire	OUI	NON
Roxton Pond	Hygiène du milieu	NON	NON
Saguenay	Autres	OUI	NON
Saguenay	Santé et bien-être	NON	NON

**Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers**

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Saguenay	Conseil municipal	OUI	OUI
Saguenay	Autres	OUI	NON
Saint-Adolphe-d'Howard	Autres	OUI	NON
Saint-Adolphe-d'Howard	Adjudication de contrats	NON	NON
Saint-Adolphe-d'Howard	Hygiène du milieu	NON	NON
Saint-Agapit	Conseil municipal	NON	NON
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Conseil municipal	OUI	NON
Saint-Alfred	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Saint-Alphonse-Rodriguez	Permis de construction	OUI	NON
Saint-Anselme	Règlement d'urbanisme	NON	NON
Saint-Antoine-de-Tilly	Permis de construction	OUI	NON
Saint-Antoine-de-Tilly	Autres	NON	NON
Saint-Apollinaire	Adjudication de contrats	NON	NON
Saint-Apollinaire	Santé et bien-être	OUI	NON
Saint-Armand	Conseil municipal	OUI	OUI
Saint-Arsène	Conseil municipal	OUI	OUI
Saint-Augustin-de-Desmaures	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Saint-Basile	Conseil municipal	OUI	NON
Saint-Bernard-de-Lacolle	Régimes fiscaux	OUI	OUI
Saint-Bruno-de-Guigues	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Saint-Calixte	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Saint-Calixte	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Saint-Calixte	Permis de construction	OUI	NON
Saint-Constant	Conflit d'intérêt des membres du conseil	NON	NON
Saint-Constant	Adjudication de contrats	OUI	NON

**Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers**

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Saint-Constant	Conflit d'intérêt des membres du conseil	OUI	NON
Saint-Cuthbert	Sécurité publique	NON	NON
Saint-Cyprien-de-Napierville	Autres	OUI	NON
Saint-Donat	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Sainte-Agathe-des-Monts	Autres	NON	NON
Sainte-Agathe-des-Monts	Autres	OUI	NON
Sainte-Barbe	Règlements d'urbanisme	OUI	OUI
Sainte-Béatrix	Réseau routier	NON	NON
Sainte-Cécile-de-Milton	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Sainte-Christine-d'Auvergne	Conflit d'intérêts des membres du conseil	NON	NON
Sainte-Christine-d'Auvergne	Conseil municipal	OUI	OUI
Sainte-Christine-d'Auvergne	Conseil municipal	OUI	OUI
Sainte-Clothilde-de-Beauce	Autres	NON	NON
Saint-Edmond-de-Grantham	Santé et bien-être	NON	NON
Sainte-Edwidge-de-Clifton	Autres	NON	NON
Sainte-Émilie-de-l'Énergie	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Sainte-Florence	Autres	OUI	NON
Sainte-Julienne	Autres	OUI	NON
Sainte-Lucie-de-Bearegard	Autres	NON	NON
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Autres	NON	NON
Saint-Émile-de-Suffolk	Régimes fiscaux	OUI	NON
Saint-Émile-de-Suffolk	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Sainte-Monique	Conseil municipal	NON	NON
Sainte-Perpétue	Conseil municipal	NON	NON
Saint-Épiphane	Conseil municipal	NON	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Sainte-Sophie	Conseil municipal	OUI	OUI
Sainte-Victoire-de-Sorel	Régimes fiscaux	OUI	NON
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	Règlements d'emprunt	NON	NON
Saint-Fulgence	Hygiène du milieu	NON	NON
Saint-Germain-de-Gratham	Conseil municipal	NON	NON
Saint-Hyacinthe	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Saint-Hyacinthe	Autres	NON	NON
Saint-Irénée	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Saint-Irénée	Règlements d'emprunt	OUI	NON
Saint-Jean-Baptiste	Conseil municipal	NON	NON
Saint-Jean-sur-Richelieu	Conseil municipal	OUI	NON
Saint-Jean-sur-Richelieu	Régimes fiscaux	OUI	NON
Saint-Jean-sur-Richelieu	Conseil municipal	NON	NON
Saint-Jérôme	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Saint-Jérôme	Régimes fiscaux	OUI	OUI
Saint-Jérôme	Règlements d'emprunt	OUI	OUI
Saint-Just-de-Bretenières	Conseil municipal	OUI	NON
Saint-Lin—Laurentides	Adjudication de contrats	OUI	NON
Saint-Louis	Conseil municipal	OUI	NON
Saint-Majorique-de-Grantham	Loisirs et culture	NON	NON
Saint-Mathieu-de-Beloeil	Conflit d'intérêts des membres du conseil	NON	NON
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Autres	NON	NON
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Régimes fiscaux	NON	NON
Saint-Michel-de-Bellechasse	Hygiène du milieu	NON	NON
Saint-Pacôme	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	Autres	NON	NON
Saint-Polycarpe	Autres	OUI	OUI
Saint-Robert	Hygiène du milieu	NON	NON
Saint-Roch-de-Mékinac	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Saint-Stanislas-de-Kosta	Conseil municipal	OUI	OUI
Saint-Télesphore	Adjudication de contrats	NON	NON
Saint-Valentin	Adjudication de contrats	OUI	NON
Saint-Victor	Réseau routier	NON	NON
Saint-Zénon	Réseau routier	NON	NON
Saint-Zotique	Autres	NON	NON
Salaberry-de-Valleyfield	Régimes fiscaux	OUI	NON
Shannon	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Shannon	Adjudication de contrats	OUI	OUI
Shannon	Conseil municipal	NON	NON
Shawinigan	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	NON
Shawinigan	Conseil municipal	OUI	NON
Sherbrooke	Adjudication de contrats	NON	NON
Sorel-Tracy	Adjudication de contrats	OUI	NON
Sorel-Tracy	Conseil municipal	OUI	NON
Sorel-Tracy	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Témiscaming	Autres	NON	NON
Témiscaming	Sécurité publique	NON	NON
Très-Saint-Rédempteur	Conseil municipal	OUI	OUI
Trois-Rivières	Règlements d'emprunt	OUI	OUI
Trois-Rivières	Adjudication de contrats	OUI	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Demande #67

La liste des plaintes relatives aux municipalités, traitées depuis 2004. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, manque de transparence, inefficacité administrative etc.), le caractère fondé ou non fondé des différentes plaintes et les suites qui ont été données par le ministère aux plaintes considérées comme fondées.

Municipalité	Motifs	Admissible	Caractère fondé
Trois-Rivières	Règlements d'emprunt	OUI	NON
Val-David	Autres	OUI	NON
Val-David	Autres	OUI	NON
Val-David	Élections municipales	OUI	NON
Val-David	Conflit d'intérêts des membres du conseil	OUI	OUI
Val-David	Régimes fiscaux	OUI	OUI
Val-David	Autres	NON	NON
Val-des-Lacs	Autres	NON	NON
Val-Morin	Réseau routier	OUI	NON
Venise-en-Québec	Règlements d'urbanisme	OUI	NON
Venise-en-Québec	Règlements d'urbanisme	OUI	OUI
Warden	Régimes fiscaux	OUI	OUI
Westmount	Sécurité publique	NON	NON

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Question #68

La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique en matière municipale traitées depuis 2010. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption etc.) le caractère vexatoire ou non vexatoire, fondé ou non fondé des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.

La liste des demandes d'enquête concernant des manquements aux codes d'éthique et de déontologie applicables aux élus municipaux et leur examen préalable fait conformément à l'article 20 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM) est contenue dans un fichier de renseignements personnels. Ce fichier ou registre dont les renseignements sont protégés et donc confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LAI), ne peut être communiqué.

Les informations qui peuvent être rendues publiques concernant ces dossiers soumis à un examen préalable par le Ministère et, le cas échéant, à une enquête de la CMQ sont principalement tirées du Rapport 2012 sur la mise en œuvre de la LEDMM et mises à jour au 30 novembre 2012 :

- **Depuis la sanction de la LEDMM, le 2 décembre 2010 et jusqu'au 30 novembre 2012, le Ministère a reçu 92 demandes d'enquête.** De ce nombre, 23 demandes ont été transmises à la CMQ pour enquête. Le Ministère a rejeté 59 demandes à l'étape de l'examen préalable et ce, en invoquant l'un des motifs fixés par la LEDMM (demande incomplète, manifestement mal fondée, frivole ou vexatoire). Pour l'exercice financier 2012-2013 soit du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012, 36 demandes ont été enregistrées, 14 ont été transmises à la CMQ pour enquête, 19 ont fait l'objet d'un rejet.

Étude des crédits 2013-2014
Demande de renseignements particuliers

Question #68

La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique en matière municipale traitées depuis 2010. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption etc.) le caractère vexatoire ou non vexatoire, fondé ou non fondé des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.

Données provenant de la CMQ et couvrant la période du 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012 :

- La Commission municipale du Québec a reçu **14 demandes** d'enquête du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en matière d'éthique et de déontologie en matière municipale :
 - **6** demandes ont fait l'objet d'une enquête et d'une audition par la Commission (la Commission est en délibéré dans ces 6 dossiers);
 - **8** autres demandes sont en traitement (Elles ont été reçues en avril, juillet, septembre et octobre 2012);
- En ce qui concerne, les **9 demandes** reçues lors de l'exercice précédent :
 - La Commission a rendu trois (**3**) décisions depuis le 30 mars 2012 : pour deux de ces décisions, la Commission a conclu que l'élu visé n'avait pas commis de manquement à son Code d'éthique et de déontologie et pour la troisième décision, la Commission a constaté que le Code d'éthique et de déontologie n'était pas en vigueur; elle n'a donc pas statué à savoir si l'élu visé avait commis un manquement à son Code d'éthique et de déontologie;
 - L'enquête est terminée pour trois (**3**) autres demandes pour lesquelles la Commission est en délibéré : pour deux de ces demandes, l'enquête a nécessité plus de 11 jours d'audience;
 - La Commission a débuté l'enquête pour deux (**2**) autres demandes pour lesquelles elle a été saisie de moyens préliminaires qui ont retardé l'enquête. Les audiences dans ces dossiers se tiendront en décembre 2012 et janvier 2013;
 - Dans une (**1**) autre demande, l'enquête de la Commission est retardée en raison du dépôt en Cour supérieure d'une requête introductive d'instance en jugement déclaratoire d'inconstitutionnalité et de nullité et en suspension d'audience.